



Maison à cour et logements de recasement pour les populations musulmanes en Tunisie pendant la reconstruction, 1943-1955

Narjes Ben Abdelghani et Leïla Ammar*

Résumé

Au tournant des années 1940, la Tunisie connaît les retombées et les conséquences des affrontements entre forces alliées et forces allemandes de la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs villes, villages, routes, ponts, voies ferrées sont bombardés et ruinés. La population compte un grand nombre de sinistrés sans abri sans oublier les conditions de logement dans les quartiers surpeuplés des villes et de l'habitat précaire des gourbis ruraux. L'état des lieux nécessite une intervention urgente et efficace pour relever le pays et reloger les populations européennes et musulmanes sans abri. En 1943, le gouvernement de la France Libre décide de mettre sur pied les moyens et les ressources nécessaires à l'équipement, à la construction d'infrastructures, de logements et de quartiers neufs en zones rurale ou urbaine. Un vaste programme d'habitat est lancé. Il concerne le recasement des populations sinistrées et pour la première fois, la prise en compte du relogement et de l'habitat des populations musulmanes, l'assainissement des centres urbains et la décongestion des quartiers surpeuplés. Les Services d'Architecture et d'Urbanisme feront appel à des concepteurs pétris de principes modernes et observateurs des réalités du terrain tunisien et particulièrement de son architecture vernaculaire. C'est au paysage et aux enjeux de cette « aventure » de la Reconstruction (1943-1955), que se consacre cet article centré sur la question du relogement des populations musulmanes au sein des opérations de Recasement.

Mots clés : Tunisie, Reconstruction, recasement musulman, maisons à cour, maison à salle commune, architecture et urbanisme.

Pour citer cet article :

Narjes Ben Abdelghani et Leïla Ammar, « Maison à cour et logements de recasement pour les populations musulmanes en Tunisie pendant la reconstruction, 1943-1955 », *Al-Sabîl : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines* [En ligne], n°5, Année 2018.
URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=16366>

*Narjes Ben Abdelghani, architecte, assistante à l'ENAU ; Leïla Ammar, architecte, maître de conférences à l'ENAU – Université de Carthage- Laboratoire d'Archéologie et Architecture Maghrébine (LAAM).



Introduction

Dans le cadre des idéaux et des objectifs sociaux, économiques et politiques de la Reconstruction après-guerre en Tunisie (1943-1955), les équipes de concepteurs ont pris en compte la question du relogement des populations musulmanes sinistrées au sein de programmes de recasement musulman spécifiques, faisant une large place à la maison à cour observée analysée et réinterprétée dans des plans types et des groupements rationnels. Cet article se propose de développer les temps forts et les idées maîtresses de cette « aventure » de la Reconstruction en matière d'architecture et d'urbanisme de l'habitat. Il analyse les exemples significatifs de ces quartiers nouveaux destinés à la population autochtone et suggère des clés de compréhension des phénomènes historiques du moment.

1. Le contexte de la reconstruction en Tunisie

A la suite de la seconde guerre mondiale et à sa libération en 1943, la Tunisie est considérée comme un territoire sinistré, ravagé par la guerre. Les dommages sont énormes, ponts routiers, ports, centrales électriques, voies ferrées ont été mis hors d'usage. A cela s'ajoutaient 16.700 immeubles démolis et 50.000 habitants sans abri. Le pays souffre d'une situation de précarité économique et sociale. Le rythme de croissance de la population est impressionnant et la prolétarisation de la paysannerie autochtone favorise l'exode rural et le développement de bidonvilles. Le relogement des populations sinistrées et l'amélioration des conditions de vie exigent la construction rapide de nombreux logements et biens d'équipements répondant aux nouvelles exigences en matière de confort. Il s'agit alors pour le gouvernement de la France Libre d'entreprendre l'édification de la *Tunisie moderne*, « au moyen de l'Urbanisme, de plans de mise en valeur, d'un outillage moderne et d'hommes vigoureux et aptes intellectuellement et techniquement à servir ces machines nouvelles »¹. Pour cela une équipe de la Reconstruction qui accorde une place importante aux programmes de recasement et à l'habitat en général est mise en place dès le mois de juin 1943. A la suite d'une mission d'évaluation des dommages de guerre, Bernard Zehrfuss est chargé de diriger les Services d'Architecture et d'Urbanisme, par Roger Gromand, Secrétaire Général du Gouvernement tunisien.

• Le rôle des Services d'Architecture et d'Urbanisme

Bernard Zehrfuss s'entoure d'une vingtaine d'architectes, formés à l'urbanisme moderne parmi lesquels, Jacques Marmey, Jean Drieu la Rochelle, Michel Ventre, Jason Kyriacopoulos, Armand Demenais, Paul Herbé, etc. tous convaincus de la nécessité d'appliquer les règles de la Charte d'Athènes pour harmoniser l'habitat et la ville de demain. Mais les matériaux manquent, bois, ciment, acier, verre, font défaut et inciteront *l'atelier de la Reconstruction* à observer et à recourir à des méthodes et pratiques contextuelles et locales, retenant ainsi la leçon de l'existant. Les Services d'Architecture et d'Urbanisme seront à l'œuvre jusqu'en 1947 date à laquelle ils seront dissous et remplacés par le Commissariat à la Reconstruction et au Logement (CRL), qui gèrera les questions d'urbanisme, de recasement et de logement jusqu'en 1955.

¹Mons J., 1950.



Très vite un *Plan de mise en valeur* est tracé :

« Un vaste programme d'habitat permettra de recaser les populations sinistrées, d'assainir les centres urbains, de construire les habitations nécessaires pour le décongestionnement des quartiers surpeuplés et le logement d'une population en plein développement démographique »². La première tranche de ce plan quinquennal est destinée à parer aux premières urgences (1945-1950). Des plans directeurs sont établis en moins de trois ans. Douze plans d'aménagement et d'extension furent approuvés parmi lesquels le Plan Directeur Régional de Tunis.

Dans un contexte de tensions et d'insurrections sociales croissantes présageant la fin de l'ère coloniale, le gouvernement français tente d'établir d'ultimes réformes et en amorçant un début de croissance économique d'établir la paix sociale. Toute liberté d'action est donnée aux jeunes architectes de l'atelier de la Reconstruction, porteurs de sciences thérapeutiques l'urbanisme et l'architecture modernes.

Un Urbanisme d'urgence, une architecture rationnelle, flexible et ouverte

Dans le cadre d'un Urbanisme d'urgence, les mots d'ordre des programmes de recasement sont économie et rapidité. La doctrine de la Reconstruction consiste à rebâtir avec des idées neuves d'après le programme préétabli des plans d'ensemble directeurs. Si la Charte d'Athènes influence bien des idées et attitudes des concepteurs de la Reconstruction la doctrine du Mouvement moderne et les débats des CIAM (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne) seront nuancés pour l'équipe de Zehruss par leur formation académique pluridisciplinaire (arts, sciences, techniques, atelier Pontremoli, Ecole des Beaux-Arts).

Sur le plan de l'urbanisme, il s'agit de promouvoir :

- L'amélioration de l'hygiène (eau et égouts).
- La circulation rationnelle.
- La mise en œuvre intelligente des ressources et de l'équipement social.
- La protection des sites du patrimoine artistique et historique.
- L'orientation des nouvelles constructions conciliant progrès et dernières données de l'urbanisme, c'est-à-dire, le climat, les habitudes, les mœurs et les coutumes du pays.
- Le déplacement des centres sous formes de cités nouvelles³.

La doctrine de la Reconstruction recommande alors pour les nouveaux quartiers, de faire respecter quelques principes essentiels de l'architecture, la réduction de la voirie, le maintien et l'aménagement d'espaces libres plantés, la bonne orientation, l'ensoleillement et la ventilation.

Sur le plan de l'architecture les architectes de l'atelier de la Reconstruction et leurs successeurs acquis aux idées rationalistes du Mouvement moderne, ont cependant développé une ouverture et une flexibilité de pensée leur permettant de porter un regard sensible sur les tissus urbains traditionnels, l'histoire et les paysages tunisiens. Car l'objectif de modernisation est freiné par une pénurie de matériaux et toute utilisation des techniques modernes est exclue. Ces architectes connaissent dès leur arrivée l'architecture tunisienne. Cubes, murs épais, coupes et voûtes blanchis à la chaux. Or les matériaux locaux sont disponibles, moellons, chaux, briques pour les murs épais, voûtes sans cintres ni coffrage pour les couvertures et voûtes d'arêtes

² Le général Mast, 1944.

³ Herbé P., 1948, p. IV-V.



pour les plus grands espaces. C'est pour ces concepteurs l'occasion d'une réinvention des typologies traditionnelles de la maison et des équipements avec un système constructif rationnel. Pragmatisme, vérité, pureté, simplicité sont les idées phares qui guident leurs réalisations architecturales.

2. Les objectifs et stratégies des Reconstructeurs pour les programmes de recasement

Si les 840 000 m² de logements anéantis et les 50 000 habitants⁴ dans les rues obligent les reconstructeurs à agir dans l'urgence, les enquêtes qu'ils avaient faites leur montrent qu'une vraie crise du logement sévissait et qu'elle était vouée à s'aggraver dans ce qu'ils décrivaient comme un désordre urbain qui échappait à un vrai contrôle.

Plus qu'un simple programme de recasement, l'action qu'ils mènent pour reloger la population sinistrée revêt, par conséquent, un caractère réformateur car, soutenus par une volonté politique de changement, ils saisissent ce moment singulier pour aborder la grande question du logement dans le cadre d'une planification urbaine de l'ensemble du territoire tunisien.

*« Nous nous sommes surtout appliqués, dans nos études et nos réalisations en matière d'urbanisme, à mettre en avant la cause de l'habitat »*⁵ soulignait Zehrfuss qui signifiait par là même l'importance d'une entreprise qui a constitué dans la doctrine de la reconstruction (administrateurs et architectes) l'axe majeur de ce qui a été appelé « *Urbanisme social* ».

La connotation économique de cet urbanisme social qui devait prendre corps dans les nouvelles opérations de logements et de quartiers d'habitation apparaît évidente à travers les objectifs qui lui avaient été assignés.

D'abord, pour les reconstructeurs, progrès social et développement économique allaient de pair car, pour eux, le meilleur rendement du travailleur était tributaire de la qualité de son cadre de vie. Certains passages de leurs rapports sur l'urbanisme méritent ici d'être restitués pour saisir cette conviction qui s'affirme comme une notion doctrinale centrale.

*« Ici, le problème social est intimement lié aux problèmes économiques et techniques, car, on ne peut demander à quiconque un effort sérieux et régulier si on ne lui assure, en compensation un logement et des établissements d'alimentation, d'assistance et de santé, de culture, et des équipements sociaux et sportifs lui offrant des commodités et un agrément d'existence suffisante pour développer sa santé, son énergie, sa capacité et sa continuité d'efforts »*⁶.

« Qu'il soit désormais admis qu'il faille avant tout dans la situation présente, faciliter et provoquer tous les efforts propres à remettre en route l'activité productrice du pays et en particulier à en développer le potentiel le plus précieux le

⁴L'Effort tunisien, Les services de l'information et de la presse de la Résidence générale de France en Tunisie, Tunis, 1950.

⁵ Zehrfuss B., 1950, p. 17.

⁶A.N.T., série SG2, carton 158, dossier 3 : Rapports et comptes rendus relatifs à l'état des travaux de reconstruction à Sousse et à Bizerte, Folio 40, *Rapport sur l'urbanisme en Tunisie*, service d'architecture et d'urbanisme, 1944, p. 23bis.



« *POTENTIEL HUMAIN* », *ce qui ne peut être obtenu que par l'amélioration des conditions de travail d'existence et d'habitat de la population active* »⁷.

Ensuite, apparaît dans la littérature de la reconstruction, et de manière claire, que la planification rationnelle du territoire tunisien qu'on cherche à instaurer en fonction d'un plan économique préétabli doit commencer par une nouvelle répartition des lieux habités.

L'objet de l'aménagement de l'ensemble du pays y est d'ailleurs défini en ces termes : « *établir des RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LES VILLES ET LES CAMPAGNES, distribuer les villes dans le pays et étudier leur collaboration harmonieuse. Redistribuer dans la campagne les masses casées dans les villes, et FIXER L'ORGANISATION URBAINE ET RURALE DE TOUT LE TERRITOIRE* »⁸.

Prenant comme point de départ cette nouvelle organisation urbaine, le programme de recasement se trouve ainsi défini en fonction de la décongestion des grandes villes et du peuplement des zones suburbaines et rurales.

Alors qu'à Tunis, Bizerte, Sfax et Sousse, de nouveaux quartiers d'habitations sont créés en dehors des zones de commerce et d'industrie pour catalyser l'effort d'une « *population active* », dans les régions suburbaines et rurales, les nouveaux recasements projetés devaient rapatrier et fixer une « *population instable* » en lui offrant de bonnes conditions de séjour qui la dissuaderaient de venir s'installer dans des taudis qui encombrent les grandes villes.

Pour tous ces recasements, de grandes lignes avaient été tracées pour un nouvel habitat salubre et confortable qui devait être rapidement accessible et proposé au plus grand nombre.

Cette condition permet de comprendre que pour l'équipe des reconstruteurs, et fidèlement à la charte d'Athènes à laquelle elle fait référence, la question du logement est fondamentalement rattachée à un compromis à concrétiser : le bien-être de l'habitant (sa santé, sa sécurité et son confort) d'une part et l'économie de la construction qui permet de l'offrir à tous, condition inéluctable dans le contexte d'après-guerre, d'autre part.

Urbanisme et architecture sont ici les deux faces indissociables d'une réflexion sur un espace domestique réformé car dans la doctrine rédigée par ces architectes s'exprime clairement l'idée que le logement rationnel habité par ce compromis devait être pensé depuis l'échelle de la ville jusqu'à l'échelle de la cellule familiale selon un certain nombre de principes.

2.1 Le quartier d'habitation

Les bonnes conditions de séjour que les architectes cherchent à donner aux différents habitants avaient été normalisées fidèlement aux préceptes de la charte d'Athènes, sous la forme d'un foyer hygiénique placé au cœur d'un réseau de parcours quotidiens rapides et confortables.

Chaque nouveau lotissement qu'on implantait dans les zones urbaines réaménagées ou dans les zones suburbaines ou dans les agglomérations rurales, devait par

⁷A.N.T., série SG2, carton 158, dossier 3 : Rapports et comptes rendus relatifs à l'état des travaux de reconstruction à Sousse et à Bizerte, Folio 40, *Rapport sur l'urbanisme en Tunisie*, service d'architecture et d'urbanisme, 1944, p. 24.

⁸A.N.T., série SG2, carton 158, dossier 3 : Rapports et comptes rendus relatifs à l'état des travaux de reconstruction à Sousse et à Bizerte, Folio 85, *Urbanisme*, 1943, p. 3.



conséquent être, en premier lieu, bien situé, ensoleillé et aéré pour préserver la santé de ses occupants.

Dans le cadre de cette conception hygiéniste, s'érige également en norme, la création d'espaces libres censés desserrer la maille urbaine et garantir les emplacements d'espaces verts à proximité des maisons.

Les bonnes conditions de séjour de l'habitant dépendent en deuxième lieu, et dans une large mesure, de l'association de l'espace domestique à ce que l'équipe de la reconstruction appelle « *commodités de la vie courante* ».

Les quartiers d'habitation dotés d'établissements collectifs scolaires, sanitaires, récréatifs et d'approvisionnement illustrent bien le paradigme moderne des « prolongements du logis » - prescrits dans la charte d'Athènes-en garantissant selon les reconstruteurs des parcours journaliers écourtés qui économisent « *l'argent* », « *le temps* » et « *l'énergie* » des habitants.

Ces parcours devant être empruntés en toute sécurité, la rationalisation de la circulation qui avait été réfléchiée pour l'ensemble du territoire, s'applique à l'échelle du quartier d'habitation à travers l'emblématique principe athénien de la séparation des voies automobiles et des chemins piétons.

Chaque cellule familiale s'implante ainsi dans une organisation urbaine préalable qui la met en relation avec un réseau circulatoire hiérarchisé et un réseau d'établissements collectifs. Mais le maître mot demeurant « économie », la mise en forme des groupements des maisons, de la voirie et la distribution des espaces collectifs restent avant tout conditionnés par la condensation des surfaces.

2.2 L'habitation

Salubre et économique, sont sans conteste les deux termes qui définissent l'habitation de la reconstruction. La toile de fond hygiéniste qui préside au choix de l'emplacement du quartier et à sa configuration interne, conditionne aussi la mise en forme du logement qui se définit prioritairement comme « *un logement sanatorium* » bien orienté et bien ventilé qui prévient contre la maladie.

Mais l'espace domestique qui obéit aux derniers principes d'architecture et d'urbanisme de l'époque, s'esquisse au même moment comme étant à la fois confortable et économique.

L'économie qui se manifeste au niveau du quartier d'habitation, par la réduction de la voirie et la condensation des groupements d'habitation, est d'avantage déterminante pour chaque habitation conçue selon une « *surface habitable minimale pour une utilisation maximale* »⁹.

La politique du logement minimum qui avait été consacrée par les CIAM et démontrée à l'occasion des différentes opérations pilotes de l'avant-garde moderne est ici clairement revendiquée par les reconstruteurs qui mentionnent à juste titre dans leurs textes, Walter Gropius, Alexandre Klein et Le Corbusier.

Par ailleurs, la question du confort de l'habitant qui est normalisée dans le logement minimum moderne en fonction de l'ouverture sur l'extérieur, des parcours écourtés dans la maison et de la distribution rationnelle de ses sous-espaces est complétée par une réflexion sur un confort climatique imposé par le contexte tunisien. Les architectes de la reconstruction chercheront au même moment à respecter le postulat hygiéniste de la charte d'Athènes qui stipule que « *faire introduire le soleil est le*

⁹ Zehrfuss B., 1945, p. 51.



plus impératif des devoirs de l'architecte »¹⁰ et à réguler l'ensoleillement pour réduire l'exposition et la température.

2.3 La stratégie de l'urgence

La question climatique est probablement l'aspect le moins ardu d'une réalité tunisienne qui met les architectes au défi quand ils se trouvent confrontés à la modicité des moyens, à la pénurie des matériaux de construction et à la rareté d'une main d'œuvre spécialisée dans la construction moderne.

Mais c'est surtout l'urgence de l'action qu'ils observent comme étant un des principaux *« obstacles à l'urbanisation en Tunisie »* : *« Il y a une incompatibilité entre la NECESSITE IMMEDIATE ET ABSOLUE de redonner un toit aux milliers de familles dont les logis ont été détruits par la guerre, et par les longs délais indispensables à l'établissement de plans d'urbanisme définitif »*¹¹, peut-on lire dans leur rapport sur l'urbanisme.

Zehrfuss explique le principe d'un *« Urbanisme d'urgence »* adopté par son équipe en réponse à cette situation et mis en œuvre par le biais de deux dispositifs singuliers : le plan directeur et le plan type : *« Notre travail devait être conçu de manière à donner aux travaux de reconstruction, dans les délais les plus courts, des bases précises permettant des réalisations rationnelles »*¹² dit-il.

Pour que les nouvelles habitations soient érigées sur des emplacements jugés rationnels, les services d'architecture mettent en place un système d'étude progressif, partant d'une simple esquisse, mise tout de suite en application et allant jusqu'à des plans de détail très précis.

Que les plans soient dressés au 1/20 000, (le cas de Bizerte), sur des cartes au 1/50 000 ou qu'ils se résument à un schéma de parti (Tunis), l'essentiel est que l'habitation prenne place dans un aménagement urbain générique où les grandes lignes avaient été fixées (implantation, densité, espaces libres, voirie).

*« Cette méthode de travail, pour dangereuse qu'elle paraisse, a permis une grande rapidité dans les réalisations qui toutes ont été entreprises sur des emplacements définitifs »*¹³ affirme Zehrfuss en précisant *« Jamais la reconstruction n'a été arrêtée de ce fait »*.¹⁴

La stratégie d'urgence reposait en second lieu sur le principe du plan type. Toujours imprégnés par l'approche de l'avant-garde moderne, les reconstruteurs élaborent, eux aussi, des standards de vie censés répondre aux impératifs d'hygiène, de confort minimum et d'économie.

Mais les prototypes de logements que leurs services mettent en place et qui seront implantés sur l'ensemble du territoire tunisien, sont d'autant plus justifiés par l'urgence et l'économie propres au contexte d'après-guerre.

La typification et la sérialité adoptées permettent avant tout de dupliquer des types domestiques dont la conception économique et la normalisation des éléments constitutifs participent à réduire les coûts de réalisation et à diminuer les loyers ; la

¹⁰ Le Corbusier, 1957, p. 51.

¹¹ A.N.T., série SG2, carton 158, dossier 3, Rapports et comptes rendus relatifs à l'état des travaux de reconstruction à Sousse et à Bizerte, Folio 85, *Urbanisme*, 1943, p. 8.

¹² Zehrfuss B., 1950, p. 6.

¹³ Zehrfuss B., 1950, p. 7.

¹⁴ A.N.T., série SG2, carton 217, dossier 1, Notes, rapports et correspondances sur l'organisation du commissariat à la Reconstruction et au Logement, Folio 71, *Rapport adressé par B.Zehrfuss au Secrétaire général du gouvernement*, 1946, p. 5.



simultanéité des chantiers de construction dans plusieurs endroits de la Tunisie, à la réduction des délais d'exécution.

C'était « *la seule politique efficace* » dira rétrospectivement Zehrfuss de la formule du plan type car elle avait permis de « *concentrer les moyens pour obtenir des effets de masse au prix de revient les plus bas et dans les meilleurs délais* »¹⁵.

3. Formes domestiques et typologies de l'habitat dans la confrontation au contexte tunisien

En 1943, la réflexion sur la reconstruction est précédée par la réalisation d'un bilan de la situation de la Tunisie à sa sortie de la guerre.

Un questionnaire avait été envoyé au mois de juillet à toutes les municipalités portant sur les dommages subis, sur les caractéristiques des villes et des agglomérations, mais aussi sur, la population, sa répartition par religion et par profession, des statistiques de natalité et de mortalité et l'état sanitaire de son établissement.

Le paysage cosmopolite qui se découpait nettement devant les yeux des reconSTRUCTEURS à leur arrivée était, ainsi, conforté par des chiffres et par des cartes et ils ne tardent donc pas à réaliser qu'une communauté européenne et une communauté tunisienne cohabitaient en évoluant dans un univers bicéphale qu'exprime peut être le mieux la spécificité de leurs espaces domestiques. (Les maisons à patio introverties et agglutinées, les immeubles de rapports alignés sur les damiers des villes européennes, les maisons pavillonnaires essaimées dans l'espace disponible des banlieues). Cette connaissance qui se confirme, à l'occasion des visites qu'ils effectuent du nord au sud du pays leur permet surtout de distinguer entre cet habitat urbain et un habitat rural présent selon plusieurs configurations et qui migre, sous des formes précaires dans les quartiers surpeuplés établis au pied des grandes villes.

Ils comprennent ainsi que la vie rurale et nomade caractérise une partie importante de la population tunisienne, sans doute, en ayant aperçu la tente que déplace les tribus du sud en suivant les saisons ou le *Kib* (hutte en branchages ou en paille) occupé de manière saisonnière, ou la *maamra* au toit de chaume, élevée en pierre sèches et en moellons ou en *toub* (mélange de terre et de paille) ou encore les maisons en pierre avec leur toit en terrasse qui se regroupent dans les bourgs du sahel¹⁶.

L'universalité proclamée du standard de vie moderne que les reconSTRUCTEURS cherchent à instaurer se heurte par conséquent à la complexité d'une réalité tunisienne qui remet en cause, avant l'heure, sa légitimité à travers la question culturelle.

Paul Herbé expose dans AA N°20 ce dilemme auquel doit faire face l'équipe de la reconstruction et le choix de formuler de « *nouvelles créations, conciliant progrès, dit-il, et les dernières données d'urbanisme, le climat, les habitudes, les mœurs et les coutumes des pays pris en charge* »¹⁷.

Ce choix représente une notion doctrinale importante pour les reconSTRUCTEURS. B. Zehrfuss affirme plus d'une fois que l'une des bases selon lesquelles, allaient être conçues les « *réalisations rationnelles* » qu'il cherche à instaurer, consistait à essayer d'adapter les principes modernes aux problèmes particuliers locaux et aux

¹⁵Zehrfuss B., 1948, p. 18.

¹⁶ Martin J.-F., 1993, p. 80.

¹⁷ Herbé P., 1948, p. IV.



conditions de réalisation avec cette précision : « *Il convient d'insister sur cette adaptation : du point de vue de l'urbanisme, il fallait tenir compte des coutumes et des traditions de ce pays* »¹⁸.

L'orientation que prend l'œuvre du recasement s'explique ainsi par un pragmatisme qui naît au contact de ce contexte car en partant des mêmes conditions qui définissent le soubassement du modèle moderne (hygiène, rationalité, économie, confort), une double production sera respectivement destinée aux européens et aux tunisiens.

Aux premiers, le problème d'adaptation culturelle ne se pose pas car le prototype d'une habitation standard qui leur est consacré reconduit les attributs du logement moderne pensé et canonisé par l'avant-garde européenne qui se rattache à l'institution des C.I.A.M.

Présenté en 1945 dans AA n°3 (fig.1), le prototype donne lieu à toutes les variantes désignées par « type européen » et essaimées à divers endroits du territoire tunisien : habitation isolée à une, deux ou trois pièces (Cité Mahragène, Ferry-ville, Bir Méroua, Djedeida, Pont du Fahs, Sbeitla, etc.), habitations jumelées (Bizerte, Sidi-Bou-Zid, etc.), immeuble double (La Goulette, Sousse, Sfax, Kelibia, Béja, El Kef, Mahdia, etc.) et immeuble en barre (El Menzah, Bizerte). (fig.2).

Aux deuxièmes, sera consacré un prototype générique qui reconduit la typologie de la maison à cour nord-africaine, cet emblématique « *grand cube de pierre avec un patio sur lequel s'ouvrent les chambres* »¹⁹.

Le quartier d'habitation « El Omrane » dont les travaux de construction avaient été interrompus pendant la guerre puis repris pendant la reconstruction ainsi que le concept de la « maison minima » (fig.3) développé théoriquement par Maxime Rolland, directeur du centre de formation professionnelle du bâtiment et mis en forme par Bernard Zehrfuss et Jason Kyriacopoulos constituent certainement des étapes essentielles pour la mise en place du prototype.

Présenté en tant que « type musulman », le modèle générique de la maison à cour est toutefois pensé selon deux variantes en fonction de sa destination urbaine ou rurale.

¹⁸ Zehrfuss B., 1950, p. 6.

¹⁹ Martin J.-F., 1993, p. 82.



L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

HABITATIONS STANDARD A 3 ET 4 PIECES

PRINCIPES D'ETABLISSEMENT

I. — ECONOMIE PAR L'UTILISATION MAXIMUM D'UNE SURFACE D'HABITATION MINIMUM.

Il y a deux catégories d'objets qui encombrant les habitations et font gaspiller la place utilisable, ce sont :

a) Les meubles non conçus pour la maison, et qui n'ont pas de place définie à l'avance.

b) Les objets divers encombrants, malles, caisses, valises, etc... pour lesquels aucune place spéciale n'est prévue.

Dans les logements standards du service de l'Urbanisme, en ce qui concerne le mobilier, les garde-robes, les buffets, armoires et bibliothèques font partie intégrante de la construction et sont disposés dans les murs.

L'économie du mobilier est, de ce fait, considérable, et non seulement en meubles proprement dits, mais également en frais de déménagement, d'entretien et de détérioration.

Un autre aspect essentiel de l'utilisation maximum de l'espace intérieur qui a été particulièrement étudié, est la double ou la triple destination de certaines pièces :

La salle commune où la famille se réunit et reçoit ses amis est aussi la salle à manger à l'heure des repas ; le « coin à manger » ne dépare pas la pièce, mais contribue à son agrément sans l'encombrer. La nuit, grâce au divan-lit encastré à glissière, cette salle commune devient chambre à coucher, et permet, soit de recevoir des parents, soit, lorsque la famille s'agrandit, de continuer à vivre sans se gêner les uns les autres, si l'on ne trouve pas rapidement un logement plus grand.

Dans le même ordre d'idées, la chambre des enfants, malgré ses faibles dimensions, grâce au pivotement ou à la superposition des lits, laisse aux enfants l'espace nécessaire pour faire leurs devoirs et jouer sans encombrer la salle commune.

Enfin une économie dans la construction est assurée par la réalisation, aujourd'hui classique du « bloc-eau », la cuisine, la salle de bains et les W. C. étant contigus, ce qui simplifie la construction en série, des appareils sanitaires, de cuisine et de chauffage, et réduit au minimum le nombre et la longueur des canalisations d'adduction et d'évacuation.

II. — HABITATION AGREABLE OU L'ON AIME SEJOURNER

La conservation de l'esprit et de la vie de famille est favorisée, dans les habitations standard, parce que l'on a réalisé une pièce — la pièce commune — avec d'assez grandes dimensions, ne renfermant que peu de meubles, mais des sièges en quantité suffisante pour que chacun puisse s'asseoir confortablement.

On est arrivé à créer cette grande pièce, car le plus souvent, la salle à manger, le hall d'entrée et la cuisine sont trop grands, ou tout au moins disposés de façon peu rationnelle, de telle sorte que l'économie d'espace considérable réalisée sur ces pièces a pu être affectée à la création d'une salle commune spacieuse.

Cette caractéristique est capitale, car dans la maison familiale la plus modeste, il faut au moins une pièce où l'on se réunisse pour vivre en famille confortablement.

Au surplus, chaque habitation comporte, en avant de la pièce commune dont elle constitue, en quelque sorte, le prolongement, une terrasse assez spacieuse pour que la famille y puisse prendre les repas en été.

III. — UTILISATION ET ENTRETIEN FACILES POUR REDUIRE AU MINIMUM LA FATIGUE ET LA DUREE DU TRAVAIL DE LA FEMME, MENAGERE ET MERE.

Les dimensions et la répartition des pièces, des portes et des meubles sont étudiées pour réduire au minimum le chemin à parcourir dans la maison ; les meubles effacés dans les murs permettent des lavages et essuyages rapides et suppriment les « nids à poussière ».

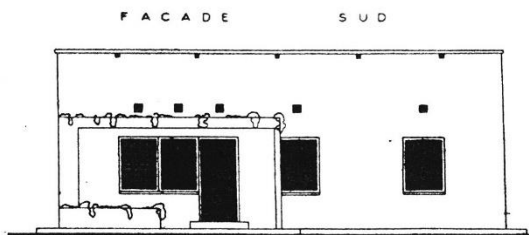
Les dimensions de la cuisine et la répartition de son outillage permettent toutes les opérations de cuisine, lavage de vaisselle et autres avec le minimum de mouvements et de déplacements.

IV. — POSSIBILITE DE DEVELOPPEMENT DE LA FAMILLE ET D'EVOLUTION DES HABITANTS.

Les habitations standard sont réalisées suivant un module permettant plusieurs variantes dans la distribution intérieure, suivant les caractéristiques familiales ; aménagées très simplement, ces habitations comportent cependant les emplacements prévus pour adjoindre successivement, suivant les possibilités des occupants, des équipements perfectionnés : frigidaire, cuisinière, machine à laver, radio, etc...

Ces dispositions favorisent le goût de la vie d'intérieur et des acquisitions d'objets de véritable utilité pour le bien-être et la santé de la famille, et d'un usage prolongé.

Enfin, l'unité dans la conception et dans le module constructif de ces habitations permet leur réalisation, soit en maisons familiales isolées, soit en logements jumeaux par groupes de 2, 4 et 6 logements, soit enfin en habitations collectives comportant de nombreux étages et des services communs (crèches, garderies et jardins d'enfants, dispensaire familial, etc...)



HABITATION STANDARD A 4 PIECES

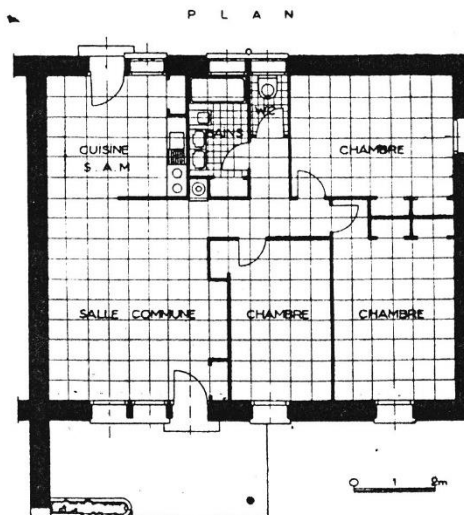


Fig. 1. Habitation standard pour le « type européen ».Source, l'Architecture d'Aujourd'hui, n°3, 1945.

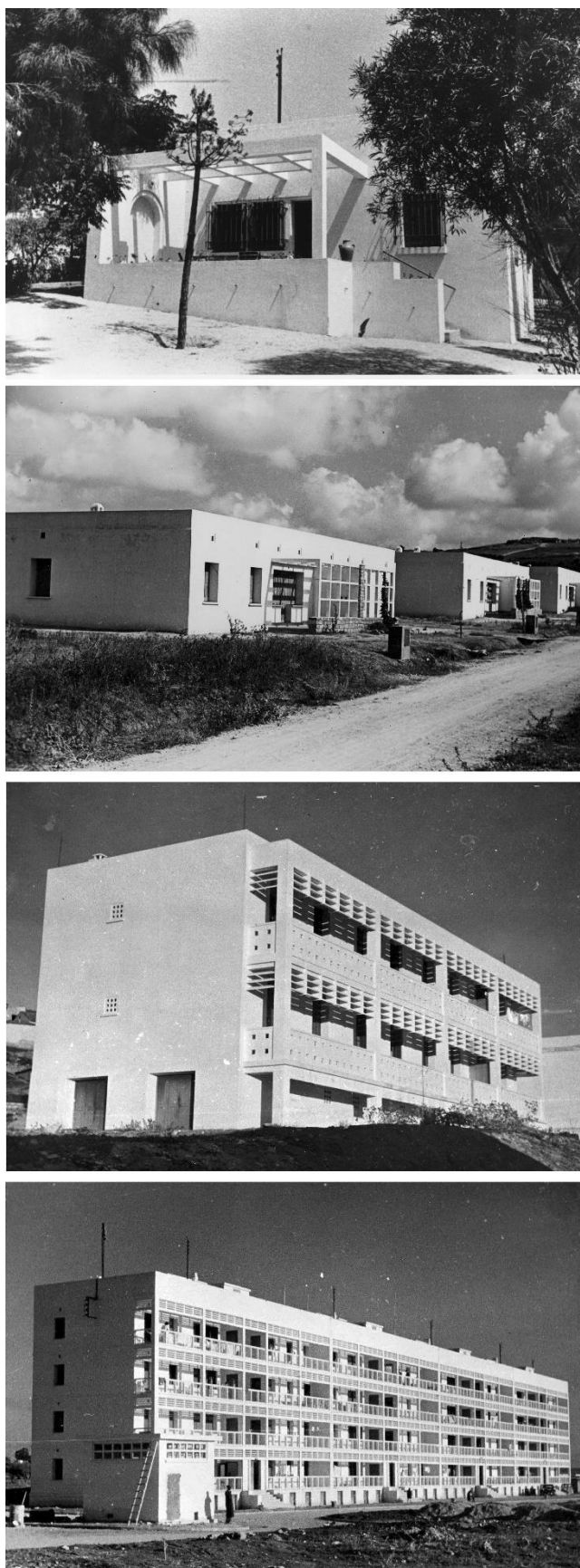


Fig. 2. Exemples des variantes du « type européen » à Bizerte, Ferryville, El Kef et El Menzah I. Source, Archives Nationales de Tunisie, boîtes 32, 34 et 50, versement 74, année 2008.

La maison urbaine se distingue par une organisation de ses sous-espaces qui correspond à une pratique domestique citadine et par son implantation dans un quartier d'habitation ayant un réseau de voirie et des établissements collectifs. (Cité des Andalous à Bizerte, quartier d'habitation à Sousse).

La maison rurale répond, quant à elle, à une autre pratique domestique qui apparaît à travers sa configuration spécifique. (Djebel Abiod, Ferryville, Mateur, etc.).

Les photos publiées par les reconstruteurs dans AA n°20 (fig.3) donnent une idée sur la nature des établissements auxquels devaient se substituer ce recasement qui, selon la définition donnée par Michel Deloge, avait été formulé pour remplacer les gourbis et pour loger des nomades « *fixés çà et là, au hasard de leur course* » pour leur laisser « *le temps de s'adapter à une vie plus sédentaire sans pour cela déranger complètement leur manière de vivre* »²⁰.

Les deux prototypes établis pour les logements urbains et les logements ruraux sont conçus par Bernard Zehrffuss, Jean Drieu la Rochelle et Jason Kyriacopoulos qui les publient dans AA n°20 avec cette indication que les plans types de ces habitations avaient été établis à la suite d'une enquête approfondie auprès des populations musulmanes intéressées.

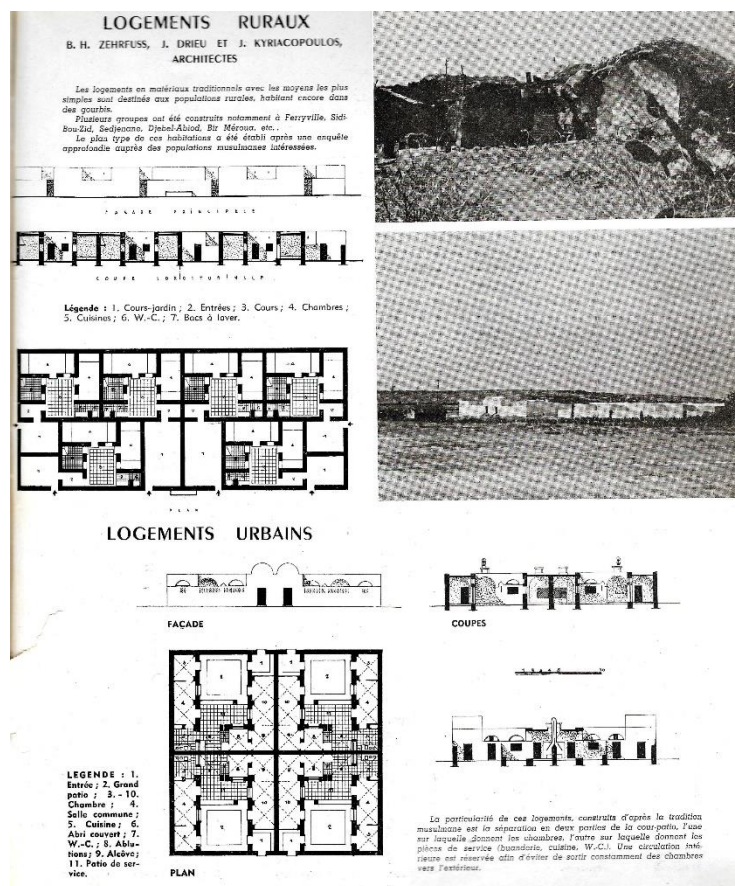


Fig. 3. Prototypes urbains et ruraux pour le "type musulman". Source, l'Architecture d'Aujourd'hui, n°20, 1948.

C'est ce que rappelle Eugène-Claudius Petit en 1948 lorsqu'il commente l'œuvre de la reconstruction en disant que « *des raisons profondes d'agir furent recherchées dans les habitudes des gens* »²¹.

²⁰ Deloge M., 1948, p. 64.

²¹ Petit E.-C., 1948, p. 4.



De fait, au-delà des informations quantitatives que pouvaient fournir les enquêtes administratives, la rencontre de l'équipe de la reconstruction avec la spécificité culturelle tunisienne a été avant tout, une rencontre avec des personnes et avec des lieux.

Quand plus tard Zehrfuss revient sur cette expérience, il affirmera qu'il n'aurait pas eu une connaissance réelle du contexte tunisien s'il n'avait pas fréquenté le cercle des amis musulmans de sa femme juive tunisienne et s'il n'avait pas eu au sein de son équipe, des membres tunisiens qui lui avaient appris à connaître et à aimer le pays.²²

Assez tôt, Mohamed-Ali El Annabi, ingénieur de l'Ecole Polytechnique qu'il dit admirer pour son érudition, avait rejoint l'équipe en tant que conseiller technique tunisien du Secrétariat de l'administration municipale et de l'Urbanisme.

Reconnu comme étant, un « *conseiller tunisien parfaitement au courant de toutes questions musulmanes* »²³, c'est lui qui se charge de la rédaction du chapitre traitant des problèmes de l'habitat "musulman" dans le rapport sur l'orientation des études de l'urbanisme pour la reconstruction en Tunisie.

Son exposé²⁴ nous livre une synthèse des causes de la précarité d'un « *habitat musulman négligé pendant un bon demi-siècle* », de son actualité et des recommandations pour son amélioration.

Nous l'y voyons revenir sur la naissance des quartiers anarchiques dans les grandes villes. A Tunis, des milliers de familles rurales et nomades, dit-il, viennent s'établir dans des « *taudis hâtivement bâtis avec des matériaux de fortune* » qui finissent par constituer « *des foyers de tuberculose, de typhus et de paludisme, d'où des nuées de mendiants se répandaient chaque jour dans les rues de la ville européenne, d'où craintes d'épidémies* ».

Et quand il aborde la « ville arabe », il dénonce l'insuffisance de son hygiène malgré les améliorations qui lui ont été apportées. « *Jusque-là, le souci de maintenir un pittoresque de mauvais aloi, à l'usage des touristes, avait primé les nécessités de l'urbanisme, de l'hygiène et de l'évolution* » remarque-t-il.

Les bombardements de 1942-1943 n'ayant fait que rendre plus aigus des problèmes préexistants, il conclut que « *l'heure semble enfin venue de les reconsidérer et de les résoudre avec le plus grand réalisme, au sein du programme général de reconstruction de la Tunisie* ».

Ses recommandations concernant la maison destinée aux musulmans sont par ailleurs précieuses et relèvent dans une large mesure de considérations hygiénistes : « *le patio à ciel ouvert est une source d'humidité en hiver [...] La présence d'une citerne au milieu du patio renforce cet inconvénient* » observe-t-il par exemple, ou bien « *le fait que les chambres n'aient qu'une seule ouverture, sur le patio intérieur, ne permet pas à l'air de se renouveler facilement* » ou encore « *la proximité des latrines des cuisines ou du puits et de la citerne, est contraire à toutes les règles de l'hygiène, et se trouve souvent à l'origine d'épidémies de typhoïde* ».

Il formule également des réponses spécifiques aux futurs habitants lorsqu'il précise par exemple que « *dans les villes de caractère rural, il faudrait adjoindre à chaque*

²² Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Archives d'Architecture du XX^e siècle, 358 AA, Fonds Bernard Zehrfuss, Boîte cauchard n°6, *Vie d'architecte*.

²³ Emery, P.-A et Bienvenu, F., 1944, p. 7.

²⁴ A.N.T., série SG14, carton 12, dossier 5, Notes sur l'orientation des études de l'urbanisme pour la reconstruction de la Tunisie et des plans d'aménagement des villes effectués par Mr Zehrfuss architecte en chef du gouvernement, Folio 2, Notes sur l'orientation des études de l'urbanisme pour la reconstruction de la Tunisie.



maison, le silo à grains, la pile d'huile, le poulailler et les étables suivant la disposition la plus rationnelle ».

Les nombreuses enquêtes qui avaient été conduites auprès de la population ont aussi permis de sonder ses besoins et ses attentes comme ce fut le cas pour Sousse sous la direction de l'architecte Rafik Bouraoui et les dessinateurs tunisiens introduits par El Annabi au sein de l'équipe de la reconstruction ont certainement joué, eux aussi, un rôle important pour, pouvons-nous penser, améliorer la compréhension des pratiques domestiques que devaient permettre les typologies qu'ils grattaient sur papier.

Si l'aspect anthropologique a pu ainsi être approché au contact de Tunisiens permettre une meilleure assimilation de leurs propres us et coutumes, les aspects esthétique et tectonique de la maison à patio, avaient pu être saisis au cours des différentes visites effectuées par l'équipe.

Claudius Petit témoigne de leur caractère didactique lorsqu'il relate : *« Je les ai vus, par n'importe quelle température, parcourir le pays pour le comprendre, le sentir, redécouvrir les raisons qui avaient présidé à l'implantation des villes [...] observer les populations dans leur vie urbaine et rurale, analyser l'architecture si riche des différentes régions en s'interrogeant sans cesse sur les lois naturelles ou humaines et sur le mode de construction qui commandèrent cette architecture »*²⁵.

Les reconstituteurs ne cachent pas que le développement de cette habitation individuelle, bien que souhaitée par la population questionnée, s'explique d'abord par le contexte d'urgence car il permet une exécution immédiate et rapide au moyen de la main d'œuvre, des matériaux et des procédés constructifs locaux qu'ils ont appris à exploiter.

Pour légitimer le recours à cette formule ancestrale renouvelée, Jason Kyriacopoulos et Jean Drieu La Rochelle exposent en chiffres la rareté quasi-totale du fer, du ciment et du bois résultant de l'arrêt des importations et rappellent la disponibilité des moellons, briques creuses, plâtre, chaux hydraulique, chaux grasse, de production locale qui ont permis le démarrage de la reconstruction, sa rapidité et la réalisation d'économies de transport.

L'habileté des maçons spécialisés est donc un argument en faveur de cette approche qu'ils avancent en ces termes : *« un maçon monte en moyenne 6 mètres carrés de voûtes plein cintre par jour et 4 mètres carrés de voûte d'arête »*²⁶.

La voûte, devenant presque emblématique de l'architecture des reconstituteurs, représente surtout la solution au problème de la couverture en recourant à un procédé courant observé en Tunisie : *« la voûte en maçonnerie exécutée sans cintre ni coffrage encore en usage dans les villages de certaines régions »*²⁷précisent-ils.

La leçon constructive avait été sans doute possible à la vue des monuments visités mais aussi grâce aux bâtisses éventrées rencontrées lors des visites et dont les photos qui accompagnent l'article de Jason Kyriacopoulos et Jean Drieu la Rochelle permettent de saisir le rôle didactique. (La succession des arcs qui supportaient une voûte disparue d'un atelier de tissage djerbien et différents appareillages en moellons pour les parois verticales).

En réalité, les photos que nous lèguent ces architectes montrent clairement l'importance de la référence locale dans leur œuvre, non seulement du point de vue constructif, mais aussi du point de vue esthétique.

²⁵ Petit E.-C., 1948, p. 3.

²⁶ Kyriacopoulos J., Drieu la Rochelle J., 1948, p. 119.

²⁷ Kyriacopoulos J., Drieu la Rochelle, 1948, p. 118.



Dans les archives de Bernard Zehrfuss, les photos prises à Médnine, Sfax, Matmata ou Djerba témoignent au même titre que ses paroles de l'attrait exercé par l'architecture tunisienne qu'il qualifie de « bien située », « vivante », « humaine » et « à l'échelle exacte ».

« Il suffit d'entrer dans la grande mosquée de Kairouan pour atteindre le sommet de cet art [...] dit-il, Mais, si ce monument est l'un des plus purs, combien d'autres séduisent par leurs proportions harmonieuses. Gabès et son architecture sur pilotis de troncs de palmiers ; Hergla, ville des pêcheries avec son marabout et son cimetière qui descend vers la mer ; Sidi-Bou-Saïd, dont chaque maison voit la mer ; les mosquées de Djerba au volume simple, aux dimensions exactes [...] C'est Tunis avec sa médina bien orientée à l'est, Sfax [...], Metameur, avec ses « tuyaux d'orgue », succession de voûtes appelées rhorfas et surtout l'étonnante ville verte qu'est Matmata : grande palmeraie au niveau du sol, dont les habitations et les monuments souterrains sont seulement éclairés par de vastes patios circulaires. J'ai essayé d'évoquer l'atmosphère de ce très beau pays, la qualité de ses monuments et de ses villes »²⁸.

La maison à cour de la reconstruction devait permettre des pratiques domestiques spécifiques en garantissant une hygiène, un confort et une économie modélisées dans le modèle moderne. Elle se présente au même moment comme une construction rationnelle dans le contexte de pénurie et d'urgence d'après-guerre. Mais ces considérations, associées à une préoccupation esthétique claire de la part des reconstruteurs, participent à façonner une plastique habitée par l'esprit ou le génie des lieux tel que le démontrent les expériences régionalistes confirmées.

4. La maison à cour type et la maison à salle commune

4.1 La maison à cour tunisienne

Si les origines de la maison à cour remontent à 6000 ans av.J.C en Mésopotamie ou dans l'Egypte pharaonique, la maison à cour tunisienne et ifriqiyenne, elle, renvoie à l'ère phénico-punique et à l'ère romaine où elle présente deux types d'espaces découverts l'atrium et le péristyle. Ensuite, se sont développés à l'époque byzantine puis arabe en Méditerranée, de nouveaux modèles, à l'est, au sud et à l'ouest. Ainsi les maisons de Fustat VIII^e et IX^e siècles, sont des jalons significatifs avec leurs cours et iwans témoignant d'influences perses. Les types de maisons traditionnelles à cour arabe sont très différents d'une région à l'autre. Les cours sont désignées par les mots, *wust al dar*, *ardhal diar*, *houch* et *fanaa* ce qui laisse penser que les types se seraient développés séparément sur une base locale. En Tunisie, la maison à cour, le dar, caractérise plutôt un type d'habitat urbain. En position centrale, la cour carrée ou rectangulaire, est le lieu de fonctions complexes et d'habitation de la vie familiale strictement protégée du dehors.

La maison se ferme sur la rue et se recentre sur la cour microcosme qui la met en relation avec la nature, le ciel, le soleil, l'air frais, la terre et l'eau. Autour de la cour des pièces oblongues, parfois en T, étroites, hautes et voutées sont disposées et hiérarchisées par leur orientation. Entre la cour et les espaces arrière des espaces intermédiaires se tiennent surtout dans les grandes demeures qui peuvent comporter plusieurs cours et un étage réservé aux hôtes et à l'habitation (*Dar al Dhiaf*).

²⁸ Zehrfuss B., 1950, p. 4.



Fig. 4. Maison Bach Hamba, Tunis, quartier Al Haoua, XVII^e siècle, cour et galeries. Source, Maisons de la médina de Tunis, Jamila Binous, Salah Jabeur, 2001.

La maison à cour tunisienne est un espace marqué de significations où chacun, homme, femme, enfant a sa place. Dans une société traditionnelle patriarcale, le chef de famille garantit l'honneur et l'intimité de la vie familiale, sa place est au dehors, dans la ville, au café dans les assemblées avec les autres hommes tandis que la cour et les pièces (*bit-pl.bouyout*) relèvent de l'espace féminin. Lié à la terre, à la nourriture et à la procréation, le domaine des femmes, de la cour polyvalente à la terrasse, ne communique que très peu avec l'extérieur. Elles peuvent ainsi vaquer à leurs occupations à l'abri des regards indiscrets. Jusque dans les années 1950 des familles élargies de diverses conditions sociales habitent encore dans des maisons à cour. Elles y vivent d'une manière peu visible de l'extérieur au sein d'un univers marqué par différentes oppositions et scissions : jour/nuit, ombre/lumière, humide/sec, féminin/masculin.

On peut souligner qu'à la veille de l'indépendance, une majorité de Tunisiens habite dans des maisons à cour ou dans des gorbis et des huttes, malgré les bouleversements et les évolutions imprimées par la modernité coloniale et malgré le départ des grandes familles citadines de la médina de Tunis dès les années 1920.

4.1.1 La reconnaissance de l'architecture tunisienne et son adaptation au contexte de la Reconstruction

Lorsqu'ils arrivent en Tunisie dans les années 1940, les architectes et urbanistes formant l'équipe de B. Zehrfuss n'ignorent en rien le patrimoine architectural historique de la Tunisie romaine et musulmane. Ainsi que nous l'avons évoqué ci-dessus, ils sont très vite invités à le découvrir *in situ* dans le cadre d'une mission d'évaluation sur terrain. Du nord au sud ils parcourent la Tunisie, villes côtières, villages reculés perchés, bourgs ruraux, agglomérations nouvelles, se présentent à eux comme autant de témoignages de la vitalité et de la richesse de l'architecture traditionnelle monumentale ou vernaculaire tunisienne. Tunis, le Sahel, Bizerte, Tozeur, Gabès, Matmata, Djerba fascinent ces jeunes architectes et les engagent dans une réflexion critique sur leur rôle et leur mission. Les publications du moment font l'éloge de l'architecture musulmane tunisienne y compris dans ses aspects les plus banals et courants. Ainsi la revue *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 20, 1948 consacre un article significatif signé par l'orientaliste Georges Marçais, à l'« Architecture musulmane en Tunisie ». Les concepteurs de la Reconstruction retrouvent dans cette architecture ancestrale les principes essentiels de vérité, pureté et simplicité des formes qui guident leur pratique de l'architecture moderne. Ils en retiennent les règles et les types dominants de ce bâti réalisé par les artisans et maçons locaux ou par les habitants eux-mêmes.

C'est ainsi qu'appelés à réaliser des programmes de relogement et de recasement pour les populations musulmanes ils concevront des cités et groupements de maisons à cour tant urbaines que rural. On peut ici citer « la Cité musulmane d'El Omrane » Tunis, 100 logements (arch. G.Glorieux et L.Glorieux Monfred), la « Cité des Andalous », Bizerte, 33 logements, (arch. Jean le Couteur) et plusieurs opérations de recasement rural destinées aux habitants vivant encore dans des gourbis (Ferry ville, Sidi Bou Zid, Sedjenane, Djebel Abiod, Bir Méroua, etc...). Ces maisons à cour dont certaines sont réduites à leur plus élémentaire expression, sont accolées, jumelées ou groupées et se réfèrent au concept de la « maison minima » élaboré par Zehrfuss et Kyriacopoulos dont la cellule de base est constituée d'un élément de 10 mètres répété autour d'une cour.

Ce prototype est d'abord conçu pour les zones rurales, la maison est couverte de voûtes en berceau et les différentes pièces sont spécialisées. La grande innovation de ce modèle est l'idée rationnelle d'un plan type et d'une combinatoire qui peut s'étendre à d'autres compositions d'équipements, marchés, écoles, dispensaires. Avec la « maison minima » conçue en 1944, c'est un tournant dans la production du logement populaire rural et urbain qui prend corps.

4.1.2 Typologies, formes, assemblage, techniques de la maison à cour type

La reprise du modèle traditionnel de maison à cour semble donc une évidence pour l'équipe de Zehrfuss. Evidance qui sera intégrée au sein d'un système constructif rationnel. Le logement rural diffère du logement urbain. La maison type rurale associée en deux unités accolées sur des parcelles de 80 à 100 m², dispose d'une cour jardin à l'entrée, d'une cour principale en pôle d'organisation géométrique, de chambres, cuisine, WC, bacs à laver et parfois d'une écurie. La maison urbaine articulée en 4 unités de 120 m² mitoyennes, dispose d'un espace central nommé « Patio », d'une salle commune à l'entrée, d'un abri couvert, de cuisine, WC, salle d'ablutions et patio de service. Les dimensions des parcelles constructibles peuvent être réduites à 60 m² pour les logements minimum élémentaires d'une pièce autour

de cour et services. Dans l'ensemble c'est à une typification et à une rationalisation de la maison traditionnelle à cour que procèdent les architectes des Services d'architecture et d'urbanisme de 1943 à 1947.

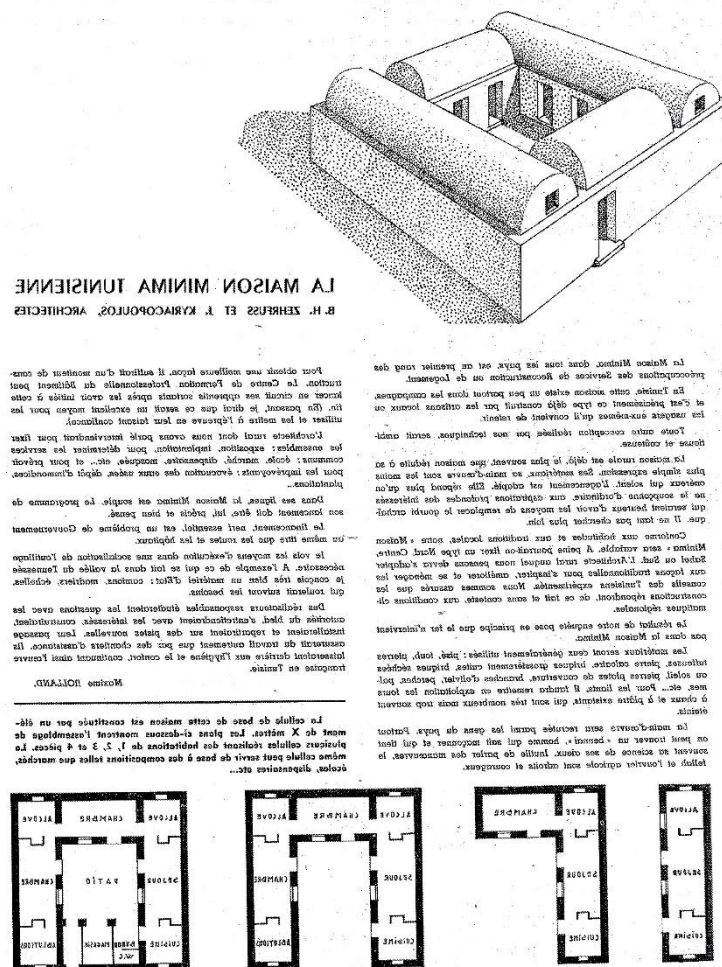


Fig. 5. La maison minima ; source, l'Architecture d'Aujourd'hui, n°20, 1948.

Techniquement les matériaux locaux, pisé, *toub*, pierre tuffeuse, pierre calcaire, briques cuites, séchées, pierre plate de couverture, branches d'olivier, perches, palmes sont disponibles et attendent la remise en état des fours à chaux et plâtre existants sur les sites. La main-d'œuvre est recrutée parmi les gens du pays et les maîtres maçons aptes à réaliser des couvertures en voûtes d'arête ou en berceau. Les maisons à cour type réalisées sont de 1, 2,3, ou 4 pièces pour les plus grandes avec services et dépendances et ne comportent généralement qu'un niveau. Elles sont particulièrement adaptées aux spécificités et aux besoins de la société tunisienne musulmane des années 1940-1950. Celle-ci reste encore marquée par des traits de sociabilité traditionnelle malgré les évolutions et la confrontation avec des modes de vie et des communautés différentes européennes, française et italienne notamment. Ces maisons populaires, dont certaines sont modestes (1 ou 2 pièces), ont rapidement été adoptées et habitées par la population de destination dans un contexte d'urgence.

Implantées dans des secteurs d'extension où le terrain est disponible ou exproprié au moyen de petites opérations de remembrement, suivies d'un plan de lotissement, elles ont démontré à ce moment, l'adéquation de leurs principes fondateurs avec les réalités pragmatiques du terrain tunisien.

4.2 Les maisons à salle commune

Ce sont des maisons où la cour est remplacée par une salle commune polyvalente à l'entrée, plus économe en terrain et réalisées lorsque les exigences et contraintes d'implantation le nécessitent. Plusieurs modules de maisons à salle commune ont été mis en place en milieu rural ou urbain, en bande, accolées ou jumelées. Cela permet d'obtenir des séries et des bandes de maisons en rangée définissant une façade sur la rue et une façade arrière. La salle commune est généralement de dimensions grandes, voûtée en arête et distribuant l'ensemble des pièces et services de la maison. Dans la perspective d'une sérialisation et répétition du module, les maisons à salle commune en bande ont permis une meilleure rentabilité des groupements d'habitation et une réduction des coûts.

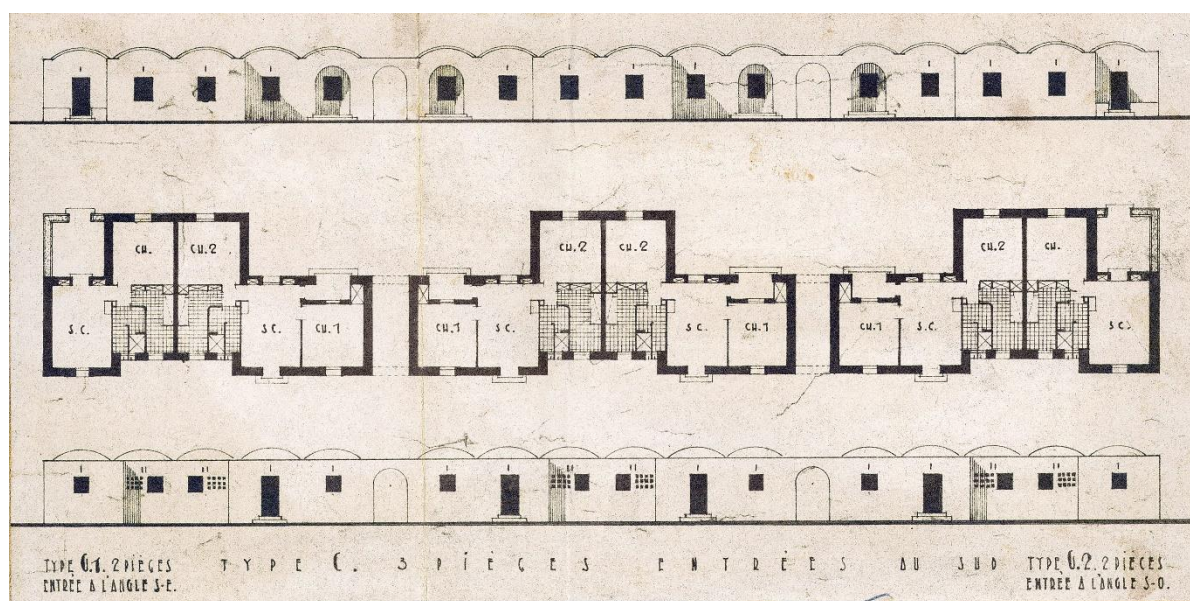


Fig. 6. Maisons à salle commune, plans et élévations type. Source, Centre d'archives du XX^e siècle, IFA, Paris.

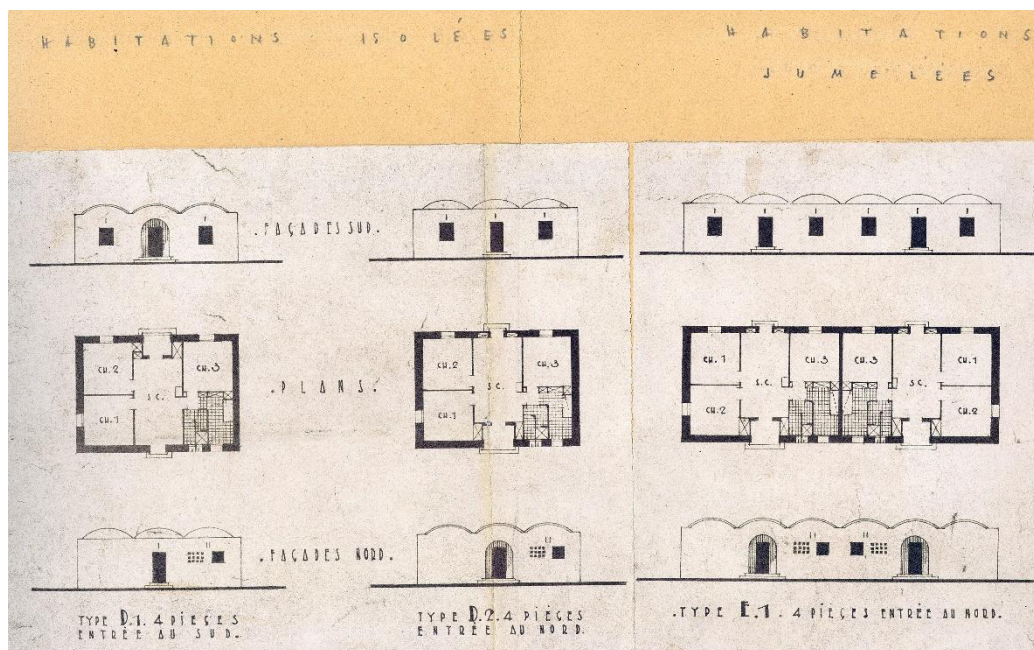


Fig. 7. Maisons à salle commune, isolées et jumelées. Source, Centre d'Archives du XX^e siècle, IFA, Paris.

Ainsi il est important de souligner qu'à côté des petits immeubles de recasement de 1 niveau destinés à une population d'Européens de modeste condition, la typologie de maison à cour type ou à « patio » a connu un succès notoire dans ces années. A travers plusieurs petites opérations urbaines ou rurales qui n'excédaient pas une cinquantaine de logements, la maison à cour type et ses diverses déclinaisons ont fourni une réponse climatique, sociale, technique, économique et architecturale de qualité, adaptée au contexte et aux besoins.

Les productions contemporaines en Tunisie du logement social évolutif intermédiaire ou les habitations auto-construites des quartiers informels de nos jours, comparées aux constructions et programmes de logement des années 1940-1950 durant la Reconstruction, restent en deçà de l'exemplarité de ces derniers, tant du point de vue du climat, que de celui des matériaux, de l'architecture produite et du confort habitable.

5. Analyse de cas : La Cité musulmane d'El Omrane à Tunis, Ferryville la nouvelle médina, Djebel Abiod, Ferryville, Mateur, le Recasement rural, La Cité des Andalous à Bizerte, Le quartier du recasement sud à Sousse.

5.1 La Cité musulmane d'El Omrane à Tunis, architectes Gaston Glorieux et L. Glorieux – Monfred, 1942

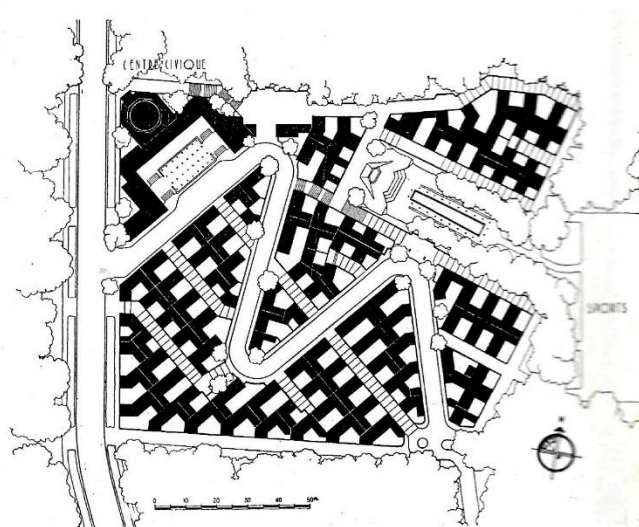
La Cité musulmane d'El Omrane à Tunis (1942-1950), est une opération originale par l'implantation sur le site et la typologie d'ensemble qui se réfère au modèle des petites médinas.



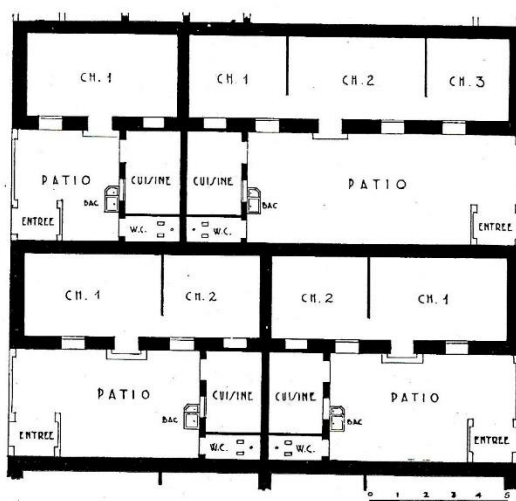
Fig. 8. Vue d'ensemble de la Cité musulmane El Omrane dans les années 1950

Conçue par les architectes Gaston Glorieux et L.Glorieux-Monfred, elle comprend 100 maisons d'habitation sur une surface d'un hectare, des boutiques, un centre civique avec une mosquée, hammam et café maure , un centre artisanal , école, marché et jardin public avec terrain de jeux à proximité.

Elle est réalisée sur les contreforts de la colline de Djebel Lahmar, quartier populaire dans lequel elle est complètement insérée aujourd'hui.



PLAN DE GROUPEMENT DES MAISONS DE LA CITE



UNE MAISON COMPREND 4 LOGEMENTS AVEC ENTREES INDIVIDUELLES.

Fig. 9. Cité El Omrane, plan d'ensemble et plan des logements à patio. Source, l'Architecture d'Aujourd'hui, n°20, 1948.

Les travaux débutent en 1942 et sont interrompus en décembre 1943. A ce stade 16 logements sont terminés, 19 en sont au gros œuvre et 12 au niveau des fondations. Il semble que le contexte général de la guerre et les difficultés de mise en place des opérations de morcellement et d'expropriation aient eu un effet paralysant. Les travaux reprendront en juin 1946 sous l'impulsion de la Direction des travaux de la ville pour être achevés en 1950.

Construite sur une pente, la Cité tourne le dos aux vents dominants de l'ouest avec une orientation préférentielle des maisons à l'est offrant une vue imprenable sur le golfe de Tunis. Le plan général s'inscrit dans un losange traversé par une rue principale automobile serpentine et en zig zag. La trame des sentes et voies piétonnes en escaliers et pas de mule contredit la trame automobile et gravit la colline en ligne droite. Le Centre civique placé au sommet de l'axe médian répond à

l'insertion diagonale d'un espace vert jouxté d'un terrain de jeux. Les maisons à 1, 2, ou 3 pièces avec dépendances et en rez-de-chaussée sont groupées perpendiculairement à la trame des ruelles escaliers et se tiennent à l'alignement sur rue. Une maison comprend 4 logements à cour avec entrées individuelles. Le patio donne accès aux pièces d'habitation voutées en berceau, à la cuisine et aux WC. Le système constructif est en pierre du pays pour les murs et en briques pour les voutes.

Les logements conçus sont ajustés au minimum habitable et les surfaces des patios varient entre 15 et 30 m². La Cité présentait ainsi à son achèvement en 1950 l'aspect d'une petite médina homogène et compacte avec ses ruelles, ses murs et ses voûtes blanchis à la chaux.

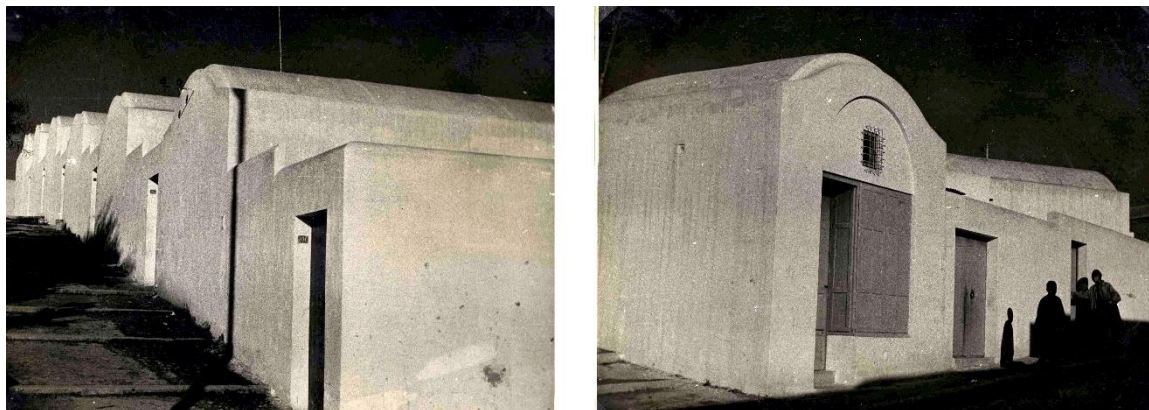


Fig. 10. Cité El Omrane, îlots de recasement n° 3 et n°9. Source, Archives nationales de Tunisie, Boîte 34, versement 74, année 2008.

La composition générale et le jeu des ruelles et de la voirie principale en Zig zag permettaient des échappées et des vues pittoresques sur le bâti et le paysage aux alentours. L'ensemble répondait à la standardisation des types, aux normes de confort et d'hygiène et à la rationalisation des types bâtis.

Soixante-dix ans après son achèvement la Cité musulmane El Omrane dont la mémoire collective se souvient comme *Cité des combattants*, construite par les prisonniers de guerre allemands, a bien changé. Le paysage urbain de l'ensemble a été radicalement modifié par l'intervention des habitants à tous les niveaux. Boutiques voûtées, maisons à patio, voirie, tout a changé. Le bâti a été densifié, surélevé, amplifié sur 2 ou 3 niveaux. Certaines ruelles ont disparu.



Fig.11. Cité El Omrane : espace vert ; habitations en voûtes et ruelle en pas de mule originales à la rue *Hama* ; exemple de densification et de surélévation d'une maison transformée en « villa » par les habitants. Source, les auteurs, 2018.

La rue principale serpentine n'est plus perceptible qu'à partir des terrasses sur une partie. Il faut s'élever en vue aérienne pour comprendre et percevoir les transformations sur l'ensemble de la Cité. Cependant quelques ruelles discrètes ont échappé à la métamorphose. Elles conservent de part et d'autre des escaliers leurs voûtes et leurs murs à l'alignement blanchis à la chaux. Le jardin public en contrebas du quartier maintient ses plantations de jacarandas et de buissons de myoporum. Les passants et surtout les femmes ne s'y attardent pas car il est devenu le lieu de rencontre des ivrognes le soir. L'école primaire et la mosquée fonctionnent toujours, seul le hammam est fermé tombé en désuétude. Dans l'ensemble les habitants d'aujourd'hui ont conscience de vivre dans un quartier ancien à forte identité et où *l'air est bon à respirer*.

Si les architectes concepteurs de la Cité revenaient aujourd'hui, ils seraient fort étonnés de la diversité et de la profusion des solutions de densification trouvées par les habitants à partir des dispositions originales.

La Cité musulmane d'El Omrane des années 1950 a réussi à s'adapter aux visages et aux temps nouveaux sans pour autant s'effacer et disparaître dans l'amnésie totale.

5.2 Le quartier du « recasement sud » à Sousse, architecte Lu Van Nieuw, 1945

A Sousse, la catégorisation des quartiers d'habitation en type « européen » et type « musulman » apparaît à travers deux projets désignés respectivement par l'équipe de la reconstruction par « recasement nord » et « recasement sud ».

Le quartier destiné aux Tunisiens qui se situe au sud de Sousse, à proximité de sa médina est conçu par Lu Van Nieuw. Sa construction a été commencée en 1945 et s'est poursuivie, par phases successives jusqu'en 1953.

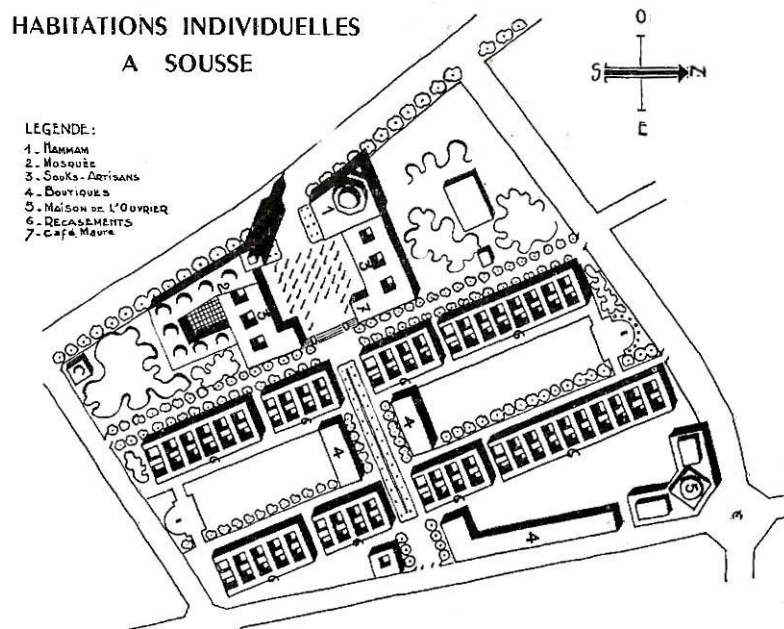


Fig. 12. Plan d'ensemble du quartier d'habitation à Sousse. Source, l'Architecture d'Aujourd'hui, n°20, 1948.

En 1948, le plan masse du quartier publié dans la revue AA n°20 présente 90 maisons à patio groupées dans des barres qui s'organisent perpendiculairement à un axe principal ponctué par une vingtaine de boutiques et menant à un centre social avec mosquée, hammam, souk pour les artisans et café maure.

L'ensemble forme un îlot résidentiel qui se détache en toute sécurité de la voie automobile qui le boucle et est supposé offrir une vie de quartier autonome par ses établissements collectifs jugés indispensables pour la communauté des habitants tunisiens.

La configuration générale du quartier montre clairement la préoccupation hygiéniste qui permet à l'architecte de combiner la grappe de maisons à patio typique des médinas tunisiennes avec la forme des barres autonomes qui se détachent les unes des autres pour laisser passer l'air et le soleil. Ces barres présentent des groupements de 8, 10, 12, 16 ou 20 maisons.

Mais dans sa composition, le quartier montre que les références à l'architecture locale et à l'architecture moderne s'associent également à la tradition des beaux-arts. Une subtile rencontre entre les règles de composition classique et des dispositifs observés en Tunisie apparaît par exemple au niveau de l'axe principal qui mène à travers un parvis et des marches au centre social, mis ainsi en scène depuis un important axe de perspective qui commence par un *sabbat* (passage couvert) annonçant l'entrée au quartier.



Fig. 13. Groupements d'habitations et parvis du centre social ; boutiques ; passage couvert à l'entrée du quartier.
Source, Archives Nationales de Tunisie, boîte 41, versement 74, année 2008.

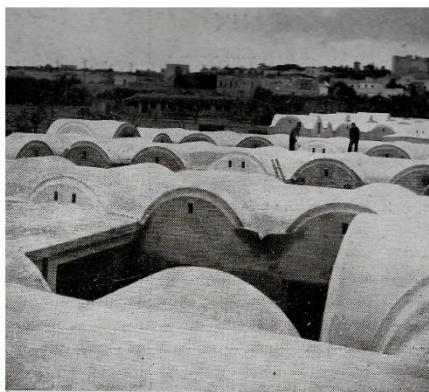
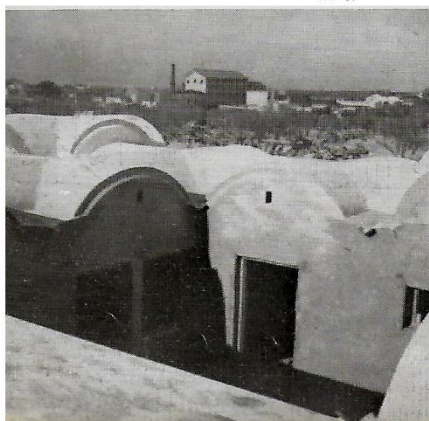
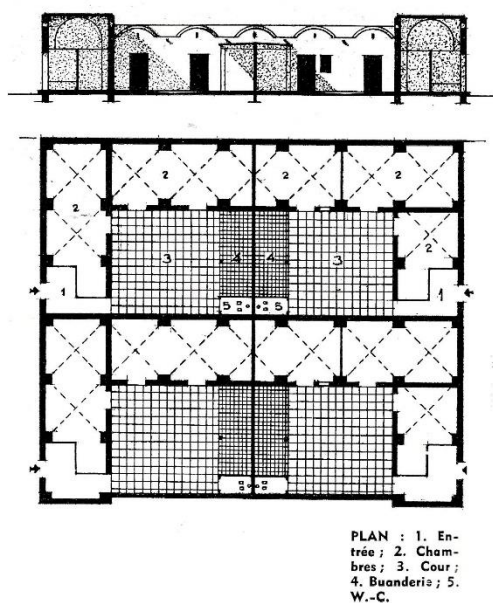


Fig. 14. Plans, coupe et photos du groupement des maisons à patio. Source, l'Architecture d'Aujourd'hui, n°20, 1948.

La deuxième voie qui longe le centre social et le sépare des pâtés de maisons confirme ce souci de composition et se distingue par son chapelet de plantations.

A la moitié du parcours qui commence par le *sabbat*, les boutiques - canonisées par le modèle moderne comme « prolongements du logis » car devant être proches des habitants - se déploient à droite et à gauche, abritées du soleil par une galerie et restituant d'une certaine manière un fragment du souk tunisien.

Le groupement des maisons qui sont configurées selon un type décliné en trois variantes (1pièce, 2 pièces, 3 pièces), s'il dévoile d'abord une conception économique qui tend à condenser la surface habitable, donne aussi à voir une composition rythmée par des voûtes dont les tailles s'alternent et filent sous la lumière éclatante du pays.

La maison conserve le principe de distribution autour d'un patio et de l'entrée en chicane qui filtre les passages et les regards en fonction de l'intimité familiale. Elle hiérarchise aussi des espaces dans le but d'une hygiène domestique normalisée. La buanderie et les W.-C se détachent ainsi des autres pièces et occupent un des côtés de l'habitation ce qui va permettre également d'opérer un jumelage économique des habitations grâce au groupement des canalisations.

Ce sont aussi les procédés de construction locaux qui permettent de réaliser cette économie car tout en établissant une trame horizontale rationnelle générée par la multiplication d'un même module de dimensions minimales, l'architecte a recours à des murs en moellons et à des voûtes croisées.

Par ailleurs, l'association de chaque voûte à une fente supérieure montre clairement son souci de la maîtrise climatique qu'il accomplit en s'inspirant d'un dispositif local permettant d'évacuer l'air chaud.

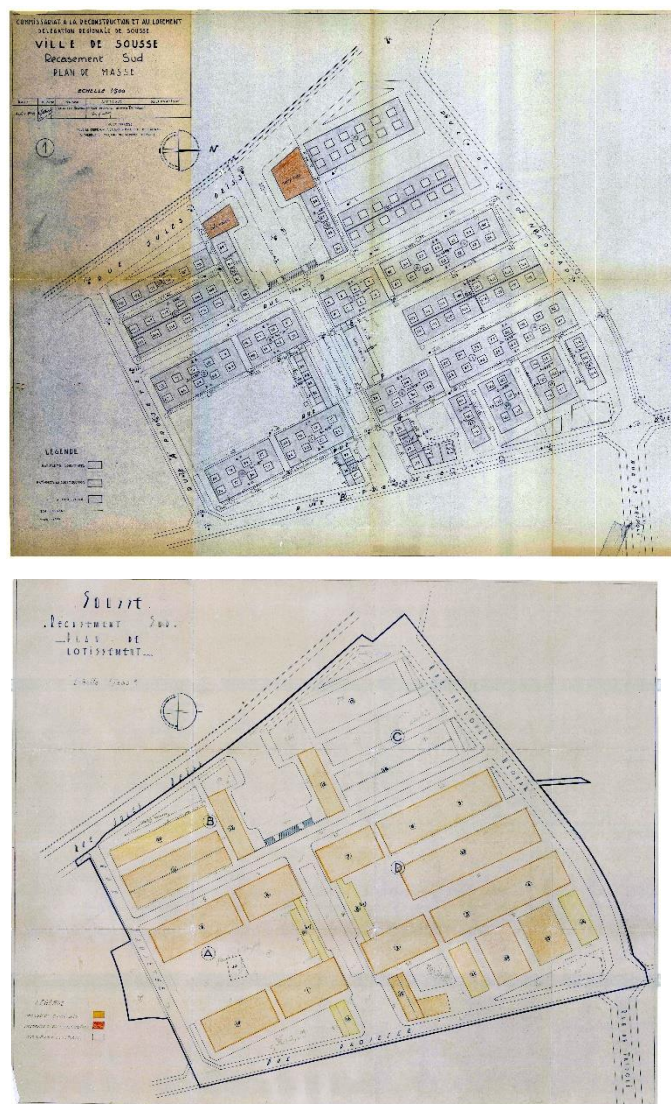


Fig. 15. Deux plans du lotissement du quartier « recasement sud » à Sousse montrant sa densification progressive, Source, Archives Nationales de Tunisie, boîte 110, versement 74, année 2008.

L'exploration des archives montre que l'évolution de la construction du quartier s'accompagne d'une densification successive des îlots résidentiels puisque le nombre des habitations passe en 1953 à plus de 212. Certaines avaient remplacé le souk des artisans projeté, d'autres prennent place dans de nouvelles barres qui se dressent dans les espaces laissés libres et parallèlement aux premiers groupements de maisons.

La conception originale du « recasement sud » de Sousse qui devait, par ses composantes s'apparenter à un modèle pensé en fonction d'une vie de quartier glisse, par conséquent, vers un groupement résidentiel où est considérée essentiellement la question du nombre.

5.3 Le quartier des Andalous à Bizerte, architecte Jean Le Couteur, 1947

« Le quartier des Andalous » est conçu par Jean Le Couteur pour la communauté tunisienne selon le « type musulman » alors qu'une autre opération appelée recasement « Bizerte rive nord » sera configurée selon le « type européen » sous forme de trois barres d'immeubles.

Le quartier des Andalous occupe une parcelle de 6998m² située près de la médina de Bizerte, au nord-ouest du quartier dont il porte le nom et devait être prolongé des deux côtés par deux nouveaux lotissements qui ne verront jamais le jour.

Les travaux de sa construction ont commencé en février 1947 et se sont achevés en septembre 1948. Il comprend 33 logements, une petite place avec un café maure, 6 boutiques, 9 locaux à usage de magasins et garages ainsi que 3 écuries.

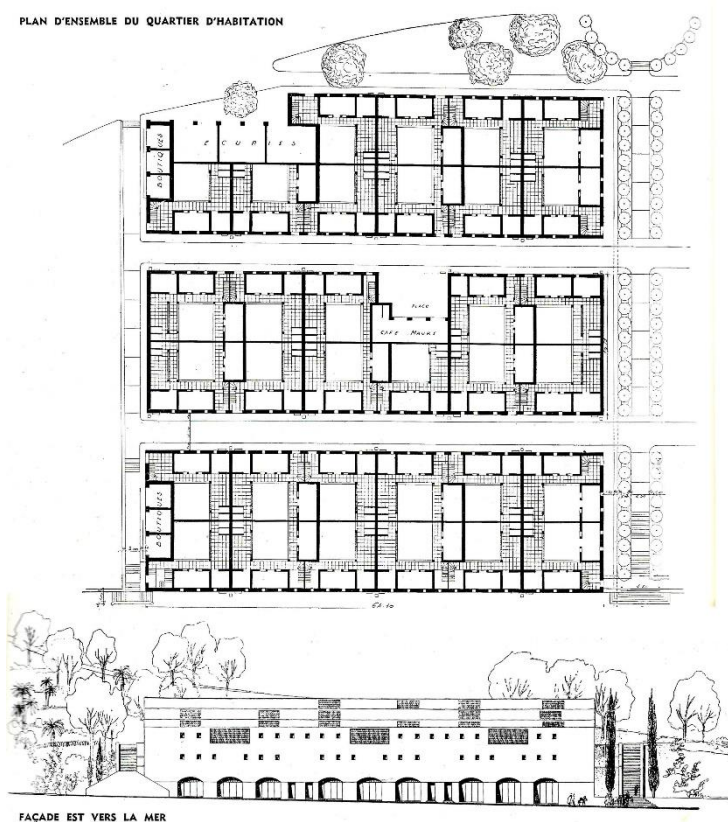


Fig.16. Plan d'ensemble et façade sur rue du quartier des Andalous établi sur une pente ; source, l'Architecture d'Aujourd'hui, n°20, 1948.

Construit sur une pente, le quartier répond aux exigences hygiénistes du bon ensoleillement et de la bonne ventilation. En outre, la topographie du terrain permet de consacrer le principe de la séparation des voies car les chemins piétons qui longent de part et d'autre le quartier se détachent nettement par leur configuration en escaliers urbains des voies véhiculaires séparant les groupes d'habitations qui prennent corps dans trois barres parallèles.

Les dimensions restreintes du terrain qui a été difficilement trouvé ainsi que son prix élevé ont conduit l'architecte à étudier un recasement à étage pour assurer une plus grande densité.

Les trois barres qui se succèdent en cascade en fonction du relief, sont ainsi constituées par des maisons à patio présentant un rez-de-chaussée et un étage et sont conçues selon un type générique qui donne lieu à deux variantes. Le quartier compte 16 maisons de quatre pièces et 17 de trois pièces accolées les unes aux autres fidèlement à la typologie médinale.

Ce n'est là qu'un des plusieurs emprunts que fait le concepteur du quartier à l'architecture locale qu'il réinterprète à travers plusieurs dispositifs spatiaux qui se déploient depuis l'échelle du quartier jusqu'à l'échelle de la maison familiale.

La place sur laquelle donne un café maure et qui est aménagée au centre du groupe d'habitations, au niveau de la deuxième barre est conçue « *selon la coutume des agglomérations musulmanes* »²⁹, peut-on lire dans son texte de présentation et elle est dallée par une mosaïque de galets de différentes couleurs réalisée par Claude Poilpré.

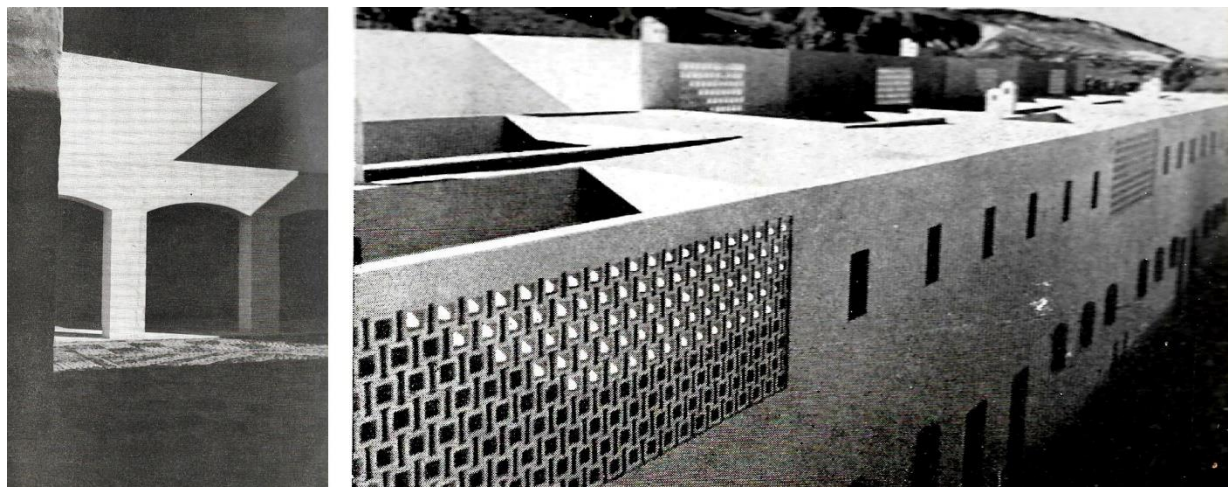


Fig.17. La place dallée de mosaïque de galets et les terrasses claustrées à l'étage du quartier des Andalous.
Source, L'Architecture d'Aujourd'hui, n°20, 1948.

²⁹ Le Couteur J., 1948, p. 36.



Fig. 18. Barres de logements séparées les unes des autres par la rue. Source, Centre d'Archives du XX^e siècle, IFA, Paris.

Les terrasses caractéristiques de la médina sont ici ramenées au premier étage où elles s'associent à deux chambres et permettent de profiter des vues sur la mer de Bizerte que la pente a permis de ménager d'une barre à l'autre.

En étant claustrées, ces terrasses forment « *un élément décoratif en façade* » selon l'architecte mais elles permettent surtout d'offrir l'ouverture sur l'extérieur codifiée dans le scénario domestique moderne pour assurer le bien-être de la famille en l'ajustant à l'incontournable intimité nord-africaine.



Fig. 19. Vue générale du quartier des Andalous face à la mer de Bizerte. Source, Centre d'Archives du XX^e siècle, IFA, Paris.

Le même souci réapparaît au niveau de l'entrée en chicane qui mène au patio de chaque maison et qui permet de désaxer les regards étrangers.

Le patio, centre de cette vie introvertie, se divise en deux cours selon une rationalisation du scénario domestique en vue d'une meilleure hygiène physico-morale. Ainsi, la cour donnant sur une ou deux chambres est séparée par un claustra d'une deuxième cour couverte « *à l'usage des femmes* » précise-t-on dans le texte de présentation et se trouvant à l'opposé de l'entrée du logement pour desservir la cuisine, la buanderie, la douche et les W.-C.

Mais ce dispositif spatial qui apporte une hiérarchisation de l'espace en fonction d'une pratique hygiéniste instaurée, n'est pas sans correspondre au caractéristique bloc-eau du logement moderne économique.

Pour l'architecte, il s'agit de « *doter chaque habitation d'un confort suffisant tout en réalisant le maximum d'économie par le groupement des canalisations, les procédés de construction les plus simples* ». ³⁰

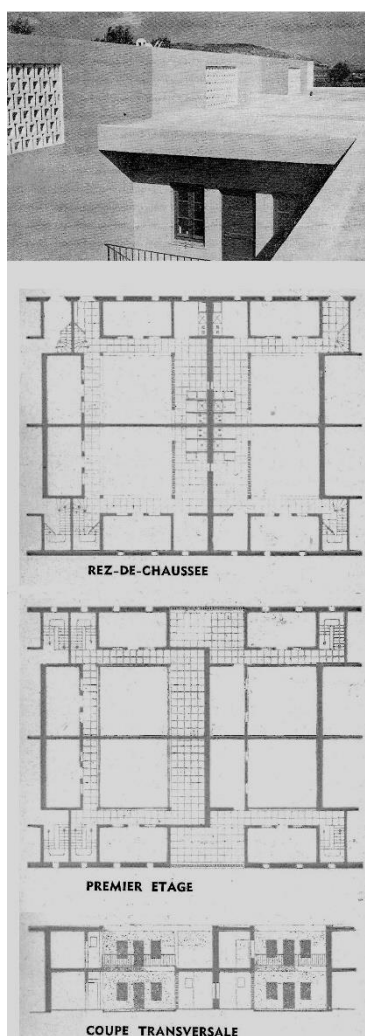


Fig. 20. Plans et coupe de la maison à patio sur deux niveaux. Source, l'Architecture d'Aujourd'hui, n°20, 1948.

³⁰ Le Couteur J., 1948, p.33.

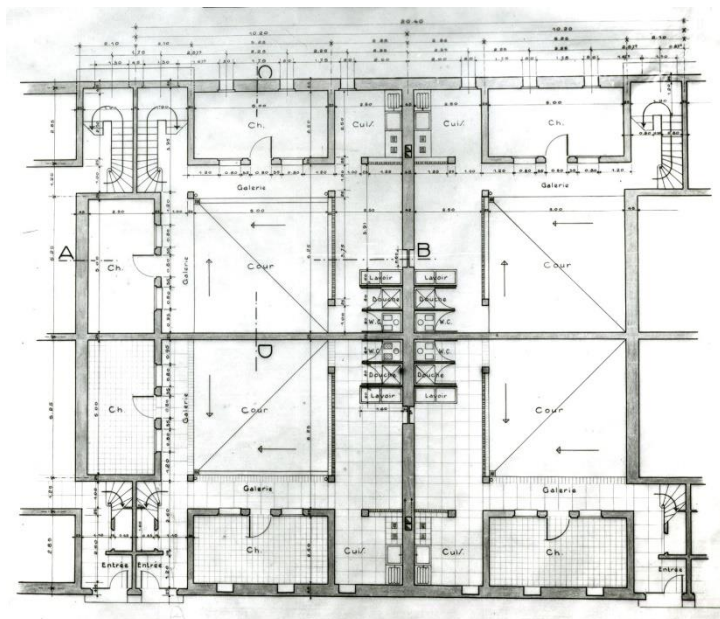


Fig. 21. Jumelage des maisons type en fonction des blocs-eau. Source, Centre d'Archives du XX^e siècle, IFA, Paris.

L'existence même du bloc-eau ainsi que la composition modulaire de chacune des trois barres en fonction du jumelage des blocs-eau le montrent et l'intention est clairement formulée en ces termes : « les cours de service étant toujours accolées par deux, les canalisations se trouvent réduites au strict minimum ».³¹

La conception des groupes d'habitations est largement conditionnée par cette quête d'économie mais nous pouvons également noter que leur organisation en trois masses autonomes alors qu'ils auraient été mitoyens dans le tissu traditionnel des médinas, permet à Le Couteur de combiner l'émblématique configuration hygiéniste modélisée dans le modèle moderne avec la référence locale et c'est ce qui lui permettra d'établir des ouvertures sur la rue. Nous pouvons penser que la finalité hygiéniste de cette réinterprétation n'est pas sans correspondre à la recommandation de Med Ali El Annabi ayant conseillé de créer de nouvelles ouvertures sur la rue pour une meilleure ventilation des pièces intérieures.

5.4 Ferryville, La Nouvelle médina ou la Cité fermée, un projet resté inachevé ?

En 1948, le Secrétariat général du Gouvernement et le Service d'Architecture et d'Urbanisme planifient une opération de Recasement indigène à Ferryville (act. Menzel Bourguiba). A quelques kilomètres du centre existant sur la route de Mateur et de Béja, en zone agricole est projeté un ensemble urbain intitulé La nouvelle médina dont le plan d'aménagement est soumis à l'approbation de la commune en 1949. Le document graphique (issu du centre d'archives du XX^e siècle, IFA, Paris), dressé au 1/2000, s'inscrit dans un quadrilatère de voies orthogonales périphériques. Le réseau viaire interne est constitué de 4 rues automobiles parallèles orientées sud-ouest/nord-est.

³¹Le Couteur J., 1948, p.33.

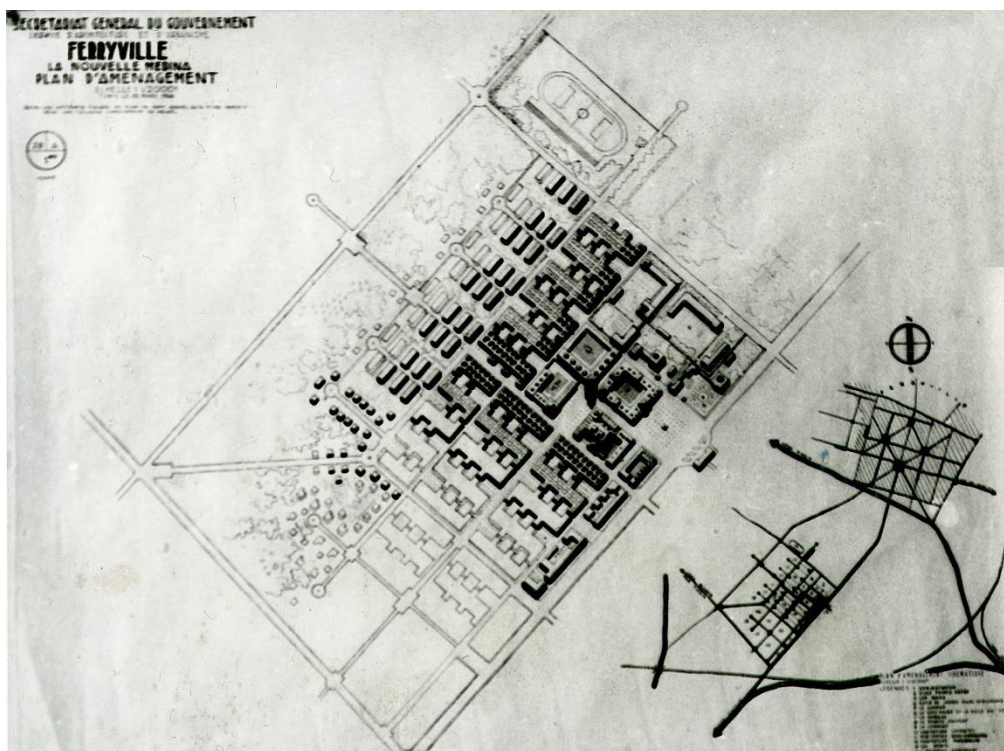


Fig. 22. Plan d'Aménagement de la Nouvelle médina à Ferryville, 1948. Échelle du document original 1/2000°. Source, Centre d'archives du XXème siècle, IFA, Paris, Fonds Zehrfuss, Boîte plate A.

Il dessert le secteur des maisons types à cour dénommé « la Cité fermée ». Au-delà des groupements de maisons à cour se tiennent 4 ilots accueillant de petits immeubles de 1 à 2 niveaux. A l'extrémité nord-ouest sont implantés un stade et un terrain de sports. La cité est baignée dans la verdure par un grand parc qui l'entoure. Les groupements de logements de la Cité fermée se déploient en nappes horizontales de 8 à 10 maisons types à cour groupées autour d'un grand patio accessible à partir de la voie publique. Les logements comptent 3 pièces, services organisés autour d'un patio individuel. D'autres maisons sans cour mais jumelées à rez-de-chaussée et véranda prennent place au centre de la Cité fermée. Une vue de l'une de ses maisons nous est donnée par les archives (IFA, Paris)(fig2, deuxième photo). Celles-ci ont été plutôt laconiques. Il semble qu'à l'exception de la réalisation de quelques maisons jumelées de la Cité fermée, l'expérience de la Nouvelle médina de Perryville au tournant des années 1948-1955, n'ait pas abouti. Le plan d'aménagement de Perryville de 1954, consulté aux Archives nationales de Tunisie reste muet sur l'existence d'une telle opération d'envergure. De même les archives à Paris ne livrent que peu de sources : un plan masse du plan d'aménagement de la nouvelle médina, un détail du groupement des maisons types à cour et une photo de maison jumelée réalisée.

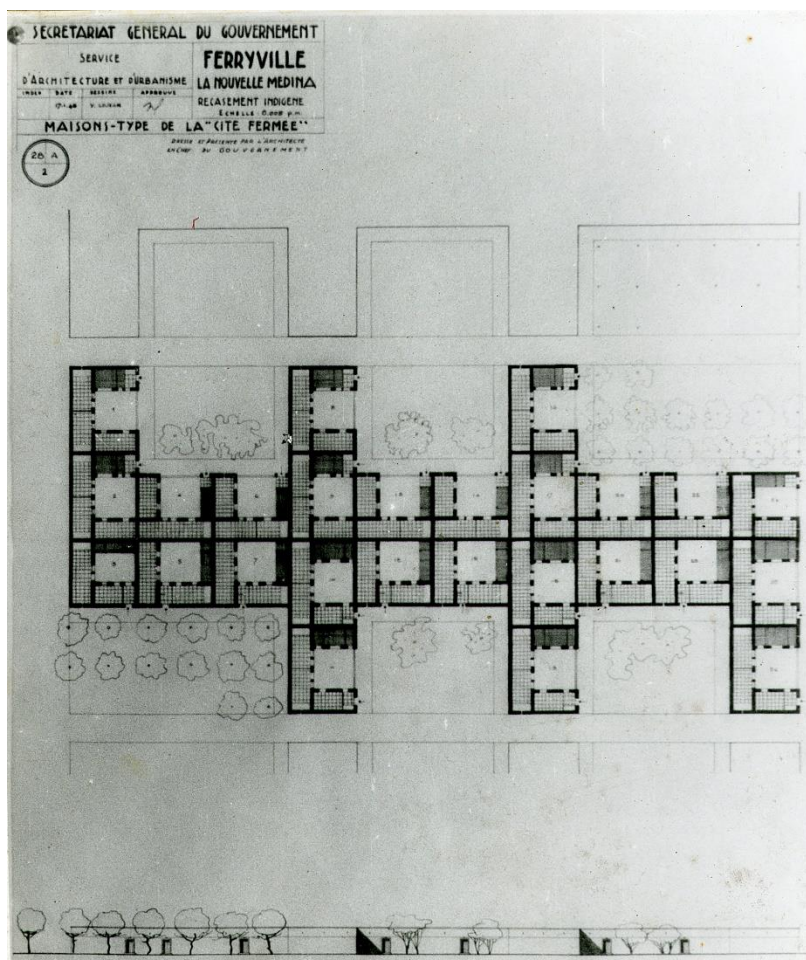


Fig. 23. Ferryville, Nouvelle Médina, Détail du groupement des maisons à cour type de la « Cité fermée » autour de patios urbains, échelle du document original 1/500°, source, Centre d'archives du XX^e siècle, IFA, Paris, Fonds Zehrfuss, Boîte plate A.

Cette Cité projetée dans les années 1950 et visiblement influencée par l'architecture tunisienne vernaculaire autant que par les principes de l'Urbanisme moderne a dû être interrompue et abandonnée en cours de route. Le contexte général du pays huit ans avant l'indépendance, les moyens et modalités nécessaires à ce type de projet urbain semblent avoir pesé sur son destin. Ce projet de Nouvelle médina à proximité de la ville existante de Ferryville reste significatif des conceptions architecturales et urbanistiques des reconstruteurs. Soleil, ventilation, aération, confort, hygiène, attention au climat, économie des circulations rationnelles, association de typologies mixtes de logements (immeubles et maisons à cour) en font un excellent exemple, certes inabouti, des idées et des doctrines modernes développées dans ces années par le Service d'Architecture et d'Urbanisme.

5.5 Djebel Abiod, Ferryville, Mateur, le Recasement rural

Les opérations de Recasement rural pour les populations musulmanes sont de petite envergure, disséminées sur tout le territoire et ont pour objectif d'offrir rapidement et dans l'économie des moyens des logements décents, hygiéniques et confortables pour remplacer les gourbis, huttes, ou logements précaires ruinés par la guerre. Ces interventions atteignent rarement 10 logements, elles se présentent d'un seul tenant

sous forme d'ilots compacts et de parcelles mitoyennes. Elles prennent place là où les terrains sont disponibles en région rurale mais aussi dans les tissus urbains existants à l'intérieur ou à l'extérieur des agglomérations.



Fig. 24. Recasement Djebel Abiod. Source, Archives Nationales de Tunisie, boîte 34, versement 74, année 2008.



Fig. 25. Recasement ruraux « La pépinière » à Mateur. Source, Archives Nationales de Tunisie, boîte 34, versement 74, année 2008.

Ainsi sur le site de *Djebel Abiod* le Service d'Architecture et d'Urbanisme réalise de 1947 à 1949, 6 logements ruraux de 2 pièces sur un terrain de 2000 m² totalisant une surface bâtie de 385m². Les logements obéissent au modèle patio-terrasse et sont réalisés en pierre du pays et blanchis à la chaux.

A Mateur, sont projetées et réalisées deux opérations de recasement rural « la Pépinière » (8 logements) en 1946 et « Sidi Bou Tnia » (8logements) de 1947 à 1950.

En 1946, le recasement « la Pépinière » prend place dans un terrain de 2074m². Il présente deux groupes de maisons occupant, chacun, une surface de 420m² et défini par l'assemblage de 4 maisons. La maison de 105 m² présente un patio de 40m² et deux pièces.

A Ferryville, nous pouvons rencontrer les types de recasement urbain et rural élaborés par Zehrfuss, Kyriacopoulos et Drieu la Rochelle et publiés dans AA. (Voir fig 3).

Ce sont deux groupes de logements du recasement « Route de Mateur » réalisés entre 1946 et 1948 et désignés respectivement par le Commissariat à la reconstruction et au logement par immeuble de recasement 1 et immeuble de recasement 2.

Le recasement 1 qui reconduit le « type urbain » est achevé en 1947 et se définit par 4 logements de trois pièces.

Le recasement 2 qui reconduit le « type rural » est achevé en 1948 et présente, quant à lui, 12 logements de deux pièces.



Fig. 26. « Immeuble de recasement 1 » et « immeuble de recasement 2 » du recasement « Route de Mateur » à Ferryville, source, source, Archives Nationales de Tunisie, boîte 34, versement 74, année 2008.

Le type rural se distingue ici par le dédoublement du patio et présente une grande cour-jardin qui précède une habitation organisée autour d'une deuxième cour. Cette configuration semble répondre à la spécificité du mode de vie rural.

Excepté cet exemple à Ferryville, il semble que les maisons rurales réalisées sont réduites au strict minimum habitable et ne disposent pas de cour-jardin ni d'espaces annexes (services, puits, dépendances, étables,...) telles que le prévoyaient les dispositions théoriques conceptuelles initiales.

La leçon qui se dégage de ces petites opérations de recasement rural destinées aux populations musulmanes est celle d'une grande simplicité et sobriété de l'architecture faisant appel aux moyens et ressources existants et à la main-d'œuvre locale.

Conclusion

Le vaste programme d'Habitat initié dans les années 1943 et achevé en 1955 a permis sensiblement de résorber une grande partie des logements insalubres, précaires ruraux ou urbains, en relogant les populations sinistrées, en assainissant les centres urbains et en construisant les habitations nécessaires au



décongestionnement des quartiers surpeuplés. Les idées force et les objectifs d'économie, de rapidité et de rationalité des reconSTRUCTEURS ont conduit à des réalisations qui marquent encore le paysage de nos villes et villages, réalisations nettement influencées par la doctrine du Mouvement moderne et la Charte d'Athènes (1943) dans le contexte d'un urbanisme d'urgence.

Hygiène, rationalité, progrès, mise en œuvre intelligente des ressources ont été les mots d'ordre de conception et de réalisation parallèlement à la prise en compte des mœurs, des coutumes et des modes de vie du pays. Certes sur le terrain et à l'heure des choix pragmatiques les conceptions théoriques seront nuancés, ajustés et considérées au minimum vital des besoins.

La doctrine de la Reconstruction en matière d'habitat et de recasement a trouvé dans les architectes et les urbanistes de l'époque des professionnels sensibles aux problèmes sociaux, économiques et techniques. Leurs convictions et attitudes en matière d'architecture et d'urbanisme reposent sur un fondement moderne progressiste qui conçoit l'habitat comme un problème urbain de l'échelle de la ville à l'échelle de la maison familiale. Universalité des principes de l'urbanisme moderne et attention aux problèmes locaux seront confrontés sur le terrain dans des compromis souvent pertinents, efficaces et heureux. L'aventure de la Reconstruction en Tunisie, car c'est bien d'une aventure qu'il s'agit, aura connu aussi des lenteurs, des arrêts et nombre de freins et d'obstacles, mais elle aura été en définitive, un pan privilégié de l'histoire de l'architecture contemporaine tunisienne.

De l'économie, de la rationalité et de l'observation-réinterprétation de l'architecture vernaculaire naissent des réalisations qui ont du sens, simples, sobres, vraies et en phase avec le climat, les sites et les habitants. Le Recasement des populations musulmanes, question qui intervient un peu tard et peut être trop tard (1944-1955), a permis d'organiser des quartiers homogènes et compacts déclinant les typologies de la maison à cour groupée ou jumelée. Ils témoignent de l'influence et du rôle de l'architecture vernaculaire tunisienne dans la conception de ces nouveaux ensembles.

Avec le recul historique, nous pouvons analyser et apprécier l'architecture produite au moment de la Reconstruction. Cette architecture se distingue par ses volumes simples blanchis à la chaux, ses cubes et ses formes primaires, son vocabulaire autochtone. Elle dégage une simplicité et une poésie que la lumière et l'ombre mettent en valeur. Poésie qui n'était sans doute pas absente des esprits des concepteurs. Elle est empreinte d'une modernité toute méditerranéenne et d'un souffle authentique. Si elle a pu à ces moments nouer une véritable idylle avec le Mouvement moderne, elle n'en a pas moins constitué une véritable rencontre avec l'architecture ancestrale tunisienne.



Bibliographie

Documents d'archives

Archives Nationales de Tunisie

1. Archives Nationales de Tunisie, SG14/12/5, Notes sur l'orientation des études de l'urbanisme pour la reconstruction de la Tunisie et des plans d'aménagement des villes effectués par Mr Zehrfuss architecte en chef du gouvernement, Folio 2, Notes sur l'orientation des études de l'urbanisme pour la reconstruction de la Tunisie.
2. Archives Nationales de Tunisie, SG2/158/3, Rapports et comptes rendus relatifs à l'état des travaux de reconstruction à Sousse et à Bizerte, Folio 40, *Rapport sur l'urbanisme en Tunisie*, service d'architecture et d'urbanisme, 1944.
3. Archives Nationales de Tunisie, SG2/158/3, Rapports et comptes rendus relatifs à l'état des travaux de reconstruction à Sousse et à Bizerte, Folio 85, *Urbanisme*, 1943.
4. Archives Nationales de Tunisie, SG2/217/1, Notes, rapports et correspondances sur l'organisation du commissariat à la Reconstruction et au Logement, Folio 71, *Rapport adressé par B.Zehrfuss au Secrétaire général du gouvernement*, 18 décembre 1946.
5. Boîte 32, Versement 74, année 2008, Recasement Bizerte.
6. Boîte 34, Versement 74, année 2008, Ferryville, Recasement rural, Djebel Abiod, Mateur, Tebourba, Le Kef.
7. Boîte 41, Versement 74, année 2008, Recasement Sud Sousse, 1945-1951.
8. Boîte 50, Versement 74, année 2008, El Menzah.
9. Boîte 97, Versement 74, année 2008, Cité musulmane El Omrane, 1949-1962, classeur 1.
10. Boîte 110, Versement 74, année 2008, Gabes, Sidi Bou Zid, Gafsa, Sousse, 1950-1965.
11. Plan d'aménagement de la ville de Ferry ville, 1954, réf. FPC/E/01961 document 0004, 1954. Série E / Carton 196/ Dossier 4.

Archives d'Architecture du XX^e siècle à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine à Paris :

1. 358 AA : Fonds Bernard Zehrfuss.
2. 21 IFA Fonds Jacques Marmey.
3. 22 IFA : Fonds Jason Kyriacopoulos.
4. 187 IFA : Fonds Jean Le Couteur.

Les études

Ben Abdelghani, N., 2016, *Présence moderne en Tunisie. Le système de l'immeuble collectif d'habitation pendant la reconstruction. El Menzah I 1943-1953*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'Architecture, Ecole Nationale d'Architecture et d'urbanisme de Tunis.

Breitman, M., 1986, *Rationalisme. Tradition. Tunisie 1943-1947. Jaques Marmey*, Mardaga, Liège.

Deloge, M., 1948, « Le commissariat à la reconstruction et au logement et le problème du recasement » in *Bulletin économique et social de la Tunisie*, n°13, p.62-64.



- Dhouib H., 2010, *La reconstruction en Tunisie de 1943 à 1947*, Thèse de doctorat en Histoire de l'art, Histoire de l'architecture moderne et contemporaine, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- Emery, P.-A et Bienvenu, F., 1944, *Problème de la reconstruction et de l'urbanisme en Tunisie, Compte-rendu des projets d'Urbanisme et de Reconstruction en Tunisie*, Centre national de la recherche scientifique, Alger.
- Herbé, P., 1948, « Un essai d'urbanisme colonial » in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°20, p.IV-V.
- Kyriacopoulos, J., 1948, Drieu la Rochelle, J., « Anciennes techniques renouvelées » in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°20, p.118-119.
- Les Services de l'Information et de la Presse de la Résidence Générale de France en Tunisie, 1950, *L'Effort Tunisien*, Tunis.
- Le Corbusier, 1957, *La charte d'Athènes*, éditions de minuit, Paris.
- Le Couteur, J., 1948, « Quartier d'habitation des Andalous à Bizerte » in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°20, p.33-36.
- Martin, J.-F., 1993, *Histoire de la Tunisie contemporaine de Ferry à Bourguiba 1881-1956*, L'Harmattan, Paris.
- Mons, J., 1948, « Les problèmes de la reconstruction en Tunisie » in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°20, p.2.
- Petit, E.-C., 1948, « La tâche sacrée de la reconstruction », in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°20, p.3-4.
- Santelli S., « Tunis la Blanche », in *Architectures françaises d'Outre-mer*, Mardaga, Liège, 1992, p. 76-103.
- Zehrfuss, B., 1945, « Habitations standard à 3 et 4 pièces. Principes d'établissement » in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°3, p.51.
- Zehrfuss, B., 1950, « La construction en Tunisie » in *Annales de l'Institut technique du bâtiment et des travaux publics*, n°135, p.3-20
- Zehrfuss, B., 1948, « Etudes et réalisations d'Architecture et d'Urbanisme faites en Tunisie depuis 1943 » in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°20, p.16-18.